

Do Võ Phi Hùng Cựu HS Petrus Ký (67-74) tặng Huỳnh Chiêu Đăng chủ Kho Sách Xưa Quán Ven Đường

4^e Année N° 153

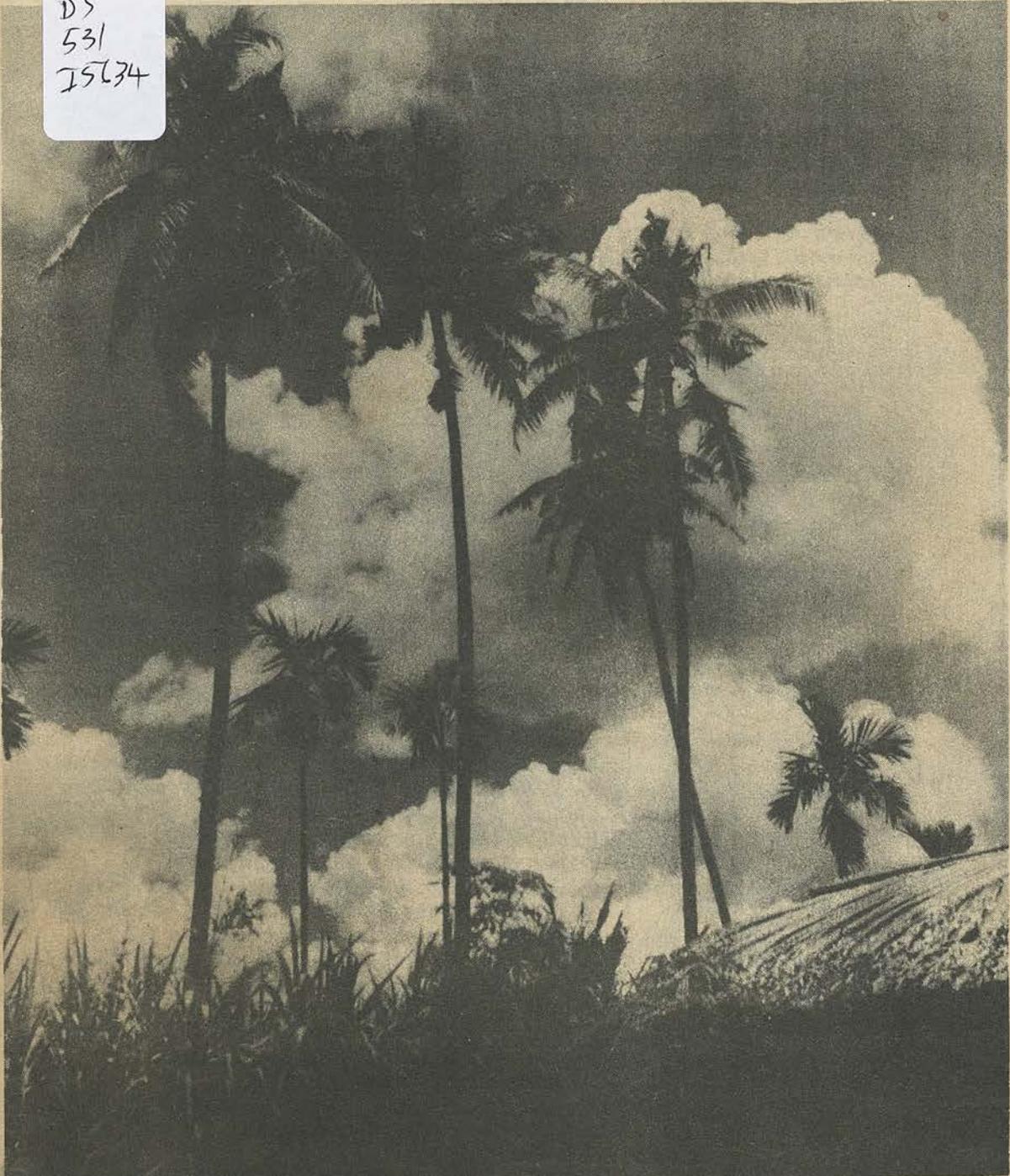
Le N° 0^e 50

Jeudi 5 Août 1943

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
15634



Ciel cochinchinois.

Photo L. YOUNG
exposée au VI^e Salon de Hanoi.



L. Young

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC

DISCOURS

du Vice-Amiral d'Escadre Jean DECOUX, Gouverneur Général de l'Indochine, prononcé au cours de la Cérémonie d'investiture de Prince Protecteur de l'Empire, le 23 juillet 1943, à Dalat.

EXCELLENCE,

Vous venez ce matin, au nom de votre Auguste Souverain, de me conférer la plus haute dignité dont dispose la Couronne d'Annam.

Ce geste symbolique m'honore grandement. Je tiens à vous dire combien je suis sensible aux termes désormais historiques du rescrit impérial et combien j'apprécie les sentiments élevés que vous m'avez exprimés en des termes incomparables.

Par une attention touchante, S. M. l'Empereur d'Annam a voulu faire coïncider cette cérémonie avec le troisième anniversaire de ma prise de fonctions au Gouvernement Général.

Au cours de cette période singulièrement lourde à tous égards, je puis dire que mon unique pensée a été de consacrer toutes mes forces au service de l'Indochine, et en particulier à la défense des grands intérêts du « Viêt-Nam », pièce maîtresse de la Fédération.

Cette mission, il m'est agréable de le rappeler ici, fut grandement facilitée par le dévouement total et la fidélité sans réserve que j'ai trouvées sur cette traditionnelle terre d'Annam à tous les échelons de l'autorité, auprès du mandarinat, auprès du Gouvernement annamite, et jusque dans la personne de S. M. l'Empereur d'Annam, digne héritier de Ses illustres devanciers.

Au demeurant, les relations que la Cour de Hué entretient avec la France relèvent désormais de l'Histoire. Un siècle et demi s'est écoulé depuis qu'un grand Français, Pigneau de Béhaine, poussé uniquement par des sentiments de charité et de désintéressement, a restauré en terre d'Annam la dignité royale, et rétabli sur le trône de Ses pères, celui qui devait être le grand Empereur Gia-Long, fondateur de la dynastie des Nguyễn.

L'amitié franco-annamite devait entrer, il y a près de soixante ans, dans sa phase actuelle, au cours de laquelle deux civilisations si dissemblables aux yeux de certains, et si bien faites cependant pour se compléter, n'ont cessé de se pénétrer harmonieusement.

Ce sera justement l'une des fiertés du génie français d'avoir fait de cette antique terre d'Annam aux rites millénaires, le point de rencontre de l'Orient et de l'Occident, et d'avoir su allier dans ce pays les traditions ancestrales et les tendances modernes, comme l'émouvante cérémonie d'aujourd'hui nous en donne une fois de plus la preuve vivante.

En ce jour où se scelle d'un nouveau geste l'amitié de nos deux pays indissolublement liés l'un à l'autre, je suis très heureux de vous exprimer, Excellence (1), ma gratitude personnelle.

Vous êtes, en effet, l'un des meilleurs artisans de la collaboration franco-annamite et vous n'avez jamais cessé de mettre votre talent et votre intelligence au service de cette grande cause.

Ma reconnaissance va de même au Gouvernement et au mandarinat annamites, si brillamment représentés parmi nous aujourd'hui.

Je vous demande d'en faire part à votre Auguste Souverain. De mon côté, je ne manquerai pas d'informer le Maréchal, Chef de l'Etat, et le Chef du Gouvernement de l'éminente dignité qui m'est conférée aujourd'hui. Par delà ma personne, elle s'adresse à la France qui y verra, à n'en pas douter, un nouveau gage de confiance et d'espoir.

(1) S. E. PHAM QUYNH, ministre de l'Intérieur, délégué impérial.

DISCOURS

du Vice-Amiral d'Escadre Jean DECOUX

Gouverneur Général de l'Indochine

Prononcé au cours de la Cérémonie d'investiture de l'Écrite Protestation
de l'Empire le 23 juillet 1943, à Hanoi

EXCÉLLENCE, MESSIEURS, M. LE GÉNÉRAL

Vous venez de nous honorer en nous de votre présence, et nous sommes très heureux de vous voir à ce moment de notre histoire. C'est un honneur pour nous de vous accueillir dans ces murs, et nous sommes très fiers de vous offrir ce discours.

Le rôle de l'Indochine est grand, et nous sommes très fiers de vous offrir ce discours. C'est un honneur pour nous de vous accueillir dans ces murs, et nous sommes très fiers de vous offrir ce discours.

En ce moment, nous sommes très fiers de vous offrir ce discours. C'est un honneur pour nous de vous accueillir dans ces murs, et nous sommes très fiers de vous offrir ce discours.

En ce moment, nous sommes très fiers de vous offrir ce discours. C'est un honneur pour nous de vous accueillir dans ces murs, et nous sommes très fiers de vous offrir ce discours.

En ce moment, nous sommes très fiers de vous offrir ce discours. C'est un honneur pour nous de vous accueillir dans ces murs, et nous sommes très fiers de vous offrir ce discours.

En ce moment, nous sommes très fiers de vous offrir ce discours. C'est un honneur pour nous de vous accueillir dans ces murs, et nous sommes très fiers de vous offrir ce discours.

En ce moment, nous sommes très fiers de vous offrir ce discours. C'est un honneur pour nous de vous accueillir dans ces murs, et nous sommes très fiers de vous offrir ce discours.

En ce moment, nous sommes très fiers de vous offrir ce discours. C'est un honneur pour nous de vous accueillir dans ces murs, et nous sommes très fiers de vous offrir ce discours.

Indochine

4^e Année - N° 153 — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — 5 août 1943

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES

DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

Toute la correspondance, les mandats doivent être adressés à la Revue *Indochine*, 6, avenue P.-Pasquier, Hanoi

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 18 \$ 00 — Six mois 10 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 50
ETRANGER Un an 27 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 70

SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>Pour mieux comprendre la Révolution Nationale. — Les avantages du corporatisme</i>	2	<i>A Kouang-tchéou-wan. — Un grand ami de la France : M. Tsang-hoc-Tam</i>	VIII
<i>L'aspirant de marine Hautefeuille, compagnon de Francis Garnier, par L. R.</i>	4	<i>Cambodge 1943, interview du Résident Supérieur Gautier, par Radio-Saigon</i>	13
<i>Trois voiliers peu connus des côtes d'Indochine (suite), par PIETRI</i>	7	<i>Ce qu'on pouvait lire dans la Presse cochinoise en 1895</i>	16
<i>L'élevage et le ravitaillement en Cochinchine, interview du docteur Vittoz, Chef du Service Vétérinaire de Cochinchine</i>	11	<i>La Semaine dans le Monde</i>	19
<i>Les stations d'altitude de l'Indochine : le Tamdao</i>	I à IV	<i>Revue de la Presse</i>	20
<i>La Maison du Lait à Phnom-penh, par le docteur FAVOR, Chef du Service d'Hygiène de la ville de Phnom-penh</i>	V à VII	<i>La Vie Indochinoise</i>	21
		<i>Courrier de nos lecteurs</i>	22
		<i>Mots croisés n° 123</i>	23
		<i>Solution des mots croisés n° 122</i>	23

A NOS LECTEURS

La hausse incessante des papiers et des frais d'impression ne nous permet plus d'appliquer le tarif d'abonnement de 18 piastres par an, tarif que nous avons maintenu depuis un an, malgré le sacrifice financier de plus en plus lourd qu'il nous imposait.

Les tarifs appliqués à partir du 1^{er} septembre 1943 seront donc les suivants :

INDOCHINE . . Un an : 25 \$ 00, Six mois : 15 \$ 00
ÉTRANGER . . Un an : 35 00, Six mois : 20 00

Nous sommes persuadés que nos lecteurs comprendront l'impérieuse nécessité de cette augmentation et feront bon accueil à nos factures de renouvellement. Nous les en remercions à l'avance.

Le prix de vente du numéro reste provisoirement fixé à 0 \$ 50.

LES AVANTAGES DU CORPORATISME

NOUS empruntons au professeur Pirou, un exposé objectif, écrit en 1939, des avantages du corporatisme par rapport au libéralisme à l'étatisme et au syndicalisme :

I. — Par rapport au Libéralisme.

Le régime corporatiste aurait le mérite essentiel d'assurer l'ordre, la discipline, la justice, alors que le régime économique libéral, jugé à l'expérience, est un facteur d'anarchie, de déséquilibre, d'instabilité. On invoque à cet égard un ensemble de considérations tirées de l'histoire du capitalisme libéral du XIX^e et du XX^e siècles. On souligne la misère des ouvriers au début du capitalisme, l'exploitation des consommateurs par les trusts capitalistes à l'époque contemporaine, le retour périodique des crises et le cortège de maux qu'elles engendrent. On insiste plus particulièrement sur la crise récente, la surproduction et le chômage qui en ont été les conséquences. On rend responsable de ces calamités le fait qu'en régime individualiste et libéral, chaque chef d'entreprise, mû par la recherche du profit, produit ce qu'il veut, comme il veut, quand il veut, sans qu'aucune autorité supérieure se préoccupe à temps de savoir si l'addition de ces efforts particuliers donnera un résultat adapté aux besoins et à la capacité d'achat des consommateurs, sans qu'aucun plan d'ensemble vienne subordonner les activités particulières au bien commun, et limiter la poursuite de l'intérêt privé par la considération de l'intérêt national et le souci de la justice sociale.

En régime corporatif, la discipline de la profession serait assurée du fait de la rencontre obligatoire des chefs d'entreprise par

profession et par région, de leurs échanges de vues, de leurs décisions collectives auxquelles les efforts individuels et les initiatives particulières devraient se conformer. Cette discipline jouerait à la fois dans l'ordre quantitatif et dans l'ordre qualitatif. Elle veillerait à ce que les quantités produites soient ajustées à la demande, et écarterait par conséquent le risque de surproduction. Elle tiendrait la main également comme le faisaient les corporations de l'Ancien Régime, à ce que les procédés employés excluent la fabrication de camelote, et elle tempérerait ainsi, par l'obligation de ne pas enfreindre l'honneur professionnel, les tentations de l'esprit de lucre lorsqu'elles s'exercent aux dépens de la santé des consommateurs ou de la dignité des travailleurs.

II. — Par rapport à l'Etatisme.

Cette œuvre nécessaire d'organisation et de discipline, le corporatisme l'obtiendrait par l'action des intéressés eux-mêmes. De ce fait, ses partisans voient en lui un second avantage qui, celui-là, marquerait sa supériorité par rapport à l'étatisme.

Quand les pouvoirs publics essaient de réagir contre l'anarchie individualiste et libérale en enserrant les activités privées dans un réseau de lois et de règlements, les producteurs acceptent malaisément la contrainte qui leur est imposée. Ils lui reprochent d'émaner d'hommes et d'assemblées que rien n'a préparé à une semblable tâche. Comment des avocats, des médecins, des universitaires, parce qu'ils ont obtenu la faveur d'un corps électoral, ou parce qu'ils ont été portés, grâce à leur talent de parole

ou à leur habileté politique, à la tête d'un département ministériel, acquerraient-ils soudain la compétence qui permettrait de résoudre en connaissance de cause les problèmes de technique économique ? Si les intéressés eux-mêmes, patrons et ouvriers, ont, par région et par profession, c'est-à-dire dans la sphère qui leur est familière, la mission de régler les questions économiques et sociales, n'y a-t-il pas chance que leurs décisions soient mieux adaptées aux situations, qu'elles tiennent compte des réalités et des possibilités, qu'elles nuancent et diversifient les règles générales d'une manière appropriée aux exigences techniques et aux circonstances locales ? Et les chefs d'entreprises ne se plieront-ils pas de meilleure grâce aux limitations et aux restrictions qui leur seront imposées, lorsqu'ils les sauront émanées de la profession à laquelle ils appartiennent, et qu'ils auront participé à leur élaboration et à leur discussion ? Les corporatistes insistent beaucoup sur ce point : la corporation, disent-ils, réalise l'auto-administration des intérêts économiques.

III. — Par rapport au Syndicalisme.

Enfin, le corporatisme s'affirme supérieur au syndicalisme, modalité actuelle de l'action collective dans l'ordre économique. Les syndicats voient à l'heure actuelle leur action viciée et leur efficacité réduite par leur statut juridique et par leur ambiance psychologique. Ils sont facultatifs et divers, en sorte qu'aucun d'eux ne peut se prétendre représentatif de l'ensemble des ouvriers et des patrons d'une profession et d'une

région. Ils sont séparés par des idéologies politiques, lesquelles détournent leur activité du plan économique et technique pour les lancer dans des discussions et des luttes stériles, parfois dans des aventures qui les déchirent et les affaiblissent. Et surtout, syndicats patronaux et syndicats ouvriers sont dressés les uns en face des autres comme la représentation de forces opposées et hostiles, en sorte que, plus ils grandissent, plus leur développement alimente la lutte de classes.

Englobant, dans une action cohérente et dans une formation unique, tous les patrons et tous les ouvriers, la corporation, tout au contraire, aura une valeur représentative et une puissance d'action qui lui permettront de parler avec l'autorité nécessaire. Aux divers étages local, régional, central, de l'organisation corporative, des passerelles seront jetées entre le pilier patronal et le pilier ouvrier. On prendra l'habitude d'examiner et de discuter les questions en commun. On apercevra la convergence des intérêts patronaux et ouvriers au sein de la profession. On comprendra que les divers métiers sont des parties d'un ensemble et que chacun d'eux tire profit de la prospérité et de la force du pays dont il fait partie. Ainsi la corporation, au lieu d'attiser la lutte des classes, servira la concorde et la puissance nationales.

Tels sont les avantages du système. Nous étudierons dans notre prochain numéro les objections que certains économistes ont élevées à son encontre.

INDOCHINE.



L'ASPIRANT DE MARINE HAUTEFEUILLE, COMPAGNON DE FRANCIS GARNIER

par L. R.

B IEN qu'il ait pris sa retraite comme contre-amiral, Hautefeuille restera pour la postérité l'aspirant de marine qui, seul avec six matelots, prit une citadelle défendue par mille sept cents hommes.

Marc-Paul Hautefeuille, né le 1^{er} janvier 1852, avait vingt et un ans quand il accomplit cette action d'éclat.

Envoyé en Cochinchine à sa sortie de l'École Navale, il faisait partie, comme aspirant, de l'expédition Francis Garnier. Il venait de participer à la prise de la citadelle de Hanoi, le 20 novembre 1873, s'emparant lui-même de la porte Est ; quelques



Le Capitaine de vaisseau HAUTEFEUILLE
Commandant de la Marine en Algérie.
(D'après l'illustration, 1903.)

jours après, Francis Garnier le désigna pour porter à l'enseigne de vaisseau Balny d'Avricourt l'ordre d'occuper Ninh-binh, place forte qui commandait la route de Hué, afin d'éviter un retour agressif de ce côté car, dit un proverbe tonkinois : « Hanoi est la tête, mais Ninh-binh est le cou ».

Le 2 décembre, Hautefeuille embarque sur un canot à vapeur armé d'une pièce de 4, avec un quartier-maître, six matelots et un chauffeur annamite servant d'interprète.

Il a pour toutes munitions 6 obus, 6 boîtes à mitraille et 250 cartouches.

Il arrive à Phu-ly, ne trouve pas Balny mais apprend des nouvelles alarmantes : les lettrés s'arment pour expulser les Français et persécuter les chrétiens : l'édit de persécution est signé du quan an de Ninh-binh. Dans tout le pays on enrôle des soldats et des miliciens.

Ayant reçu mission de reconnaître le cours du Day et de détruire les barrages s'il en rencontre, Hautefeuille poursuit sa route et trouve en effet au delà de Ke-so un barrage en construction qu'il fait aussitôt démolir.

Le 5 décembre, à 4 heures du matin, il arrive en vue de Ninh-binh. N'étant pas fixé sur les intentions du gouverneur annamite, il décide d'attendre le jour.

La brume, en se dissipant, lui montre le danger de sa situation.

A 200 mètres devant lui se dresse une citadelle hérissée de canons, clôturée de tous côtés par de hautes murailles, dominée par deux forts juchés sur des rochers de 30 mètres de haut. Le Day au nord, le Sông Vângiang à l'ouest, un large fossé plein d'eau sur les deux autres faces, complètent ces défenses et semblent défier toute attaque. Déjà les remparts sont couverts de troupes, des miliciens arment des jonques pour venir cerner le canot.

Hautefeuille dirige son embarcation vers la citadelle pour tirer à mitraille avec l'unique canon du bord. Son canot s'échoue. Sans s'émouvoir, il ouvre le feu sur la batterie de terre, la plus menaçante, puis laissant un marin à bord pour servir la pièce, il saute à terre avec les cinq autres, baïonnette au canon, pavillon français en tête.

Il court à la batterie, qu'il trouve abandonnée, longe la muraille, arrive au pont qui commande l'entrée de la citadelle. Là, il aperçoit, abrité par quatre parasols, un mandarin à barbe blanche. C'était le tòng-dôc de Ninh-binh.

Sans perdre un instant, l'aspirant s'en

empare, l'entraîne à la maison des étrangers, pendant que ses cinq marins tiennent la foule en respect avec leurs baïonnettes.

Profitant du saisissement causé par la rapidité de sa manœuvre, Hautefeuille dicte au gouverneur ses conditions : reddition de la ville, livraison du quan an de Hanoi qui avait pu s'échapper lors de la prise de la citadelle et s'était réfugié à Ninh-binh où il fomentait la révolte.

Le mandarin tergiverse, cherche des échappatoires. Hautefeuille pose sa montre sur la table et donne un quart d'heure de réflexion. Quatorze minutes se passent en allées et venues du pho-lanh-binh portant au quan an les supplications du gouverneur, tenu sous la menace du revolver de l'aspirant. Enfin les mandarins viennent faire leur soumission et Hautefeuille prend possession de la citadelle qui renfermait 46 canons, des armes et munitions en abondance, un trésor important des magasins pleins de riz, de sel, des bœufs, porcs et volailles. Les 1.700 soldats et miliciens sont en rang, à genoux, les armes déposées à terre, comme l'a exigé Hautefeuille.

L'officier aurait pu en rester là et se retrancher dans la citadelle en attendant l'arrivée des renforts. Loin de rester inactif, il étudia et visita la province tout entière, s'entretint avec les missionnaires, prit conseil du Père Six, recruta des volontaires parmi les chrétiens, organisa des milices, des courriers, nomma de nouveaux mandarins.

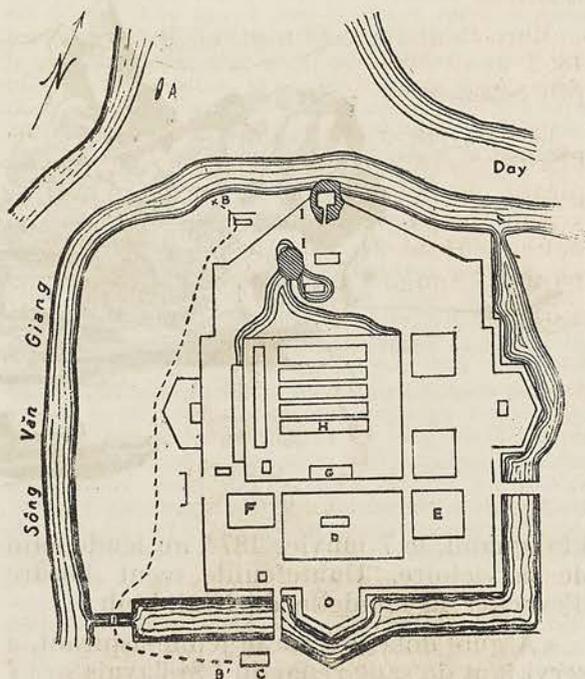
Le 9 décembre, tout était rentré dans l'ordre, les maisons rouvertes, la foule dans les rues et les marchés. Quand Francis Garnier arriva à Ninh-binh ce même jour, à bord de la canonnière *Scorpion*, il ne put que féliciter Hautefeuille et le confirmer dans le commandement de la province.

La tranquillité du pays était telle que le jeune officier pouvait se promener seul, accompagné de son interprète, distribuant des sapèques aux pauvres et aux enfants. « Ainsi les habitants pouvaient faire la comparaison entre ce jeune commandant français, courageux et bienfaisant, et leurs anciens mandarins, lâches et rapaces, dont les visites n'étaient qu'une occasion de rapines et de tyrannie. »

Bienveillant à l'égard de la population paisible, il était impitoyable à l'égard des perturbateurs. Sa police était bien faite, comme le prouve l'anecdote suivante : « Le gouverneur de Thanh-hoa, voulant juger

l'état des Français, avait envoyé à Ninh-binh son neveu déguisé en paysan. A peine ce dernier était-il de retour à Thanh-hoa que le gouverneur recevait une lettre par laquelle Hautefeuille lui relatait tous les faits et gestes de son neveu depuis son entrée dans la province de Ninh-binh jusqu'à sa sortie ».

La période de paix dont jouissait la province sous le sage administration de Hautefeuille se termina avec la mort de Francis Garnier, le 21 décembre. Cette nouvelle fut portée à la connaissance de l'aspirant par



Plan de la Citadelle de NINH-BINH.

- A Point d'échouage.
- B B' Trajet suivi par l'Aspirant HAUTEFEUILLE.
- C Maison des Etrangers.
- D Temple de l'Esprit du Roi.
- E Maison du Gouverneur.
- F Maison du Quan An.
- G Trésor.
- H Magasins.
- I Rochers.

une lettre de l'enseigne de vaisseau Bain de La Coquerie. Hautefeuille en avisa à son tour le lieutenant de vaisseau Philastre, en utilisant les caractères grecs pour éviter les indiscretions. Cette lettre figure aux archives de la Bibliothèque de Hanoi.

A ce moment, l'aspirant était à la tête de 5.000 hommes, bien payés, portant en signe de reconnaissance un collet rouge.

Apprenant qu'une armée de lettrés se reformait à Yên-khanh, il va au devant et

la met en déroute. Thanh-hoa s'agite : il disperse les révoltés au sud-est, au nord, à l'ouest.

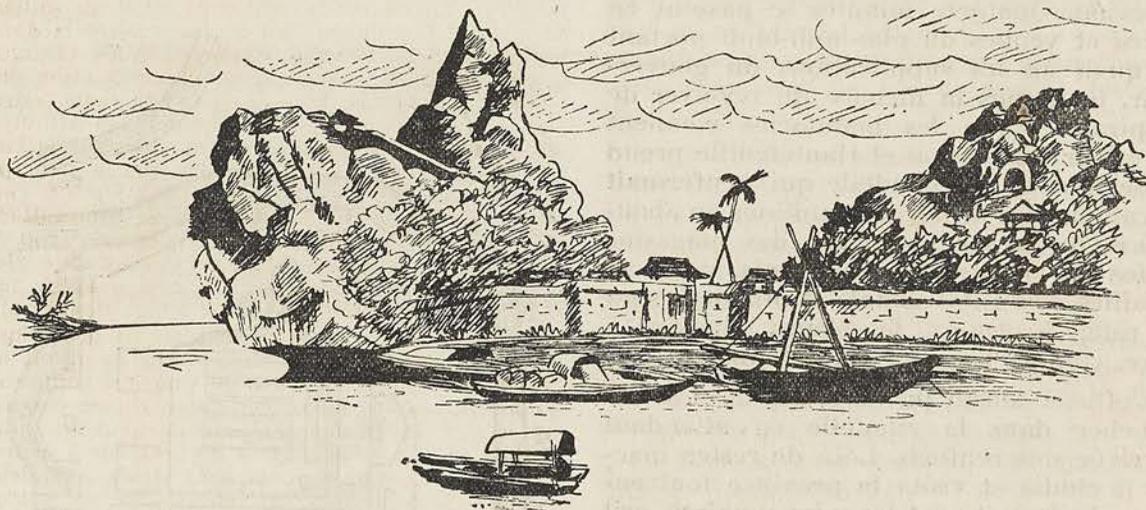
Bien que les lettrés aient reçu de Son-tay des renforts (six cents soldats réguliers et quelques Pavillons Noirs), il les chasse de leurs derniers refuges après des combats meurtriers à Dai-huu et Yên-hoa.

Enfin la province était pour la deuxième fois pacifiée, les Français pouvaient disposer de toutes leurs forces pour en finir avec l'armée de Son-tay, et occuper tout le Ton-

Le 8 janvier, la citadelle de Ninh-binh était rendue aux autorités annamites.

Inutile de dire qu'aussitôt après le départ des Français les massacres de chrétiens et les pillages recommencèrent de plus belle.

Pendant son séjour à Ninh-binh, Hautefeuille s'était acquis une telle réputation de chef qu'au moment de l'insurrection des partisans de la dynastie des Lê, originaires de Ninh-binh, trois lettres lui furent écrites par les insurgés pour lui demander de se mettre à la tête du mouvement. Bien en-



kin, quand, le 7 janvier 1874, au lendemain de sa victoire, Hautefeuille reçut l'ordre d'évacuer la citadelle de Ninh-binh.

« A quoi donc, s'écria le jeune aspirant, a servi tant de sang répandu ! Si j'avais su ! » Puis, se reprenant « Mais non, c'est pour moi une consolation de n'avoir jamais souffert l'insulte, d'avoir porté bien haut le drapeau français ».

Il passa la nuit à donner des instructions à ses mandarins. Il fit enclouer les canons, noyer les poudres, brûler les bois des lances et des fusils, ce qui était contraire aux instructions de Philastre.

tendu, Hautefeuille ne pouvait que décliner ces offres.

Rentré en France après le traité de 1874, Hautefeuille revint au Tonkin en 1883 comme lieutenant de vaisseau et officier d'ordonnance du général Millot.

En 1885, il commandait le *Francis-Garnier*. Il fut par la suite chef de la Division Navale du Pacifique, et prit sa retraite en 1909 avec le grade de Contre-Amiral. Il exerça à ce moment les fonctions de Gouverneur de Monaco, et mourut peu après.

Son nom a été donné à la principale rue et au groupe scolaire de Ninh-binh.

TROIS VOILIERS PEU CONNUS DES COTES D'INDOCHINE ⁽¹⁾

(Suite)

par PIETRI

La « GHE BAU » du QUANG-NGAI.

DE tout temps le souci du patron responsable du bon entretien de son navire a été l'état de propreté de la carène. Dans les pays baignés par les eaux chaudes, les dégâts occasionnés par le « taret », petit mollusque bivalve que les Annamites ont baptisé « ver », sont considérables. En peu de temps, si des soins constants ne sont portés à l'entretien de la coque, les voies d'eau deviennent innombrables et les déliaisons telles, que le bâtiment est voué à une démolition rapide. Le marin annamite a donc été appelé à chercher depuis longtemps — Pierre Poivre le signalait déjà au XVIII^e siècle, — une coque qui puisse résister à l'attaque de ce « ver ». Les bois étant toujours vulnérables, et la question du doublage en laiton ne pouvant se poser, son ingéniosité l'a poussé à tourner la difficulté par limitation des dégâts. Et ainsi, il a été appelé à construire une coque avec le seul bois d'Annam le moins cher, le plus léger et en même temps le plus résistant à la morsure du « taret », le bambou.

Il a découpé son navire en deux tranches : la partie immergée, œuvres vives ; la partie émergente, œuvres mortes. Aux premières, il a réservé le bambou, aux secondes, les bordés de bois, déterminant ainsi un type de navire des plus curieux qui soit : la « Ghe bau » du Quang-ngai.

L'ensemble se compose de deux carcasses superposées dont celle de dessous est un panier étanche fait de longues tresses découpées dans le bambou et travaillées comme une vaste corbeille de vannier, tandis que celle de dessus est une coque en bois, sans fond, s'adaptant sur le panier.

Les charpentiers entreprennent la construction de ce bâtiment en commençant par les œuvres mortes. On met en place étrave et étambot qui consistent en deux pièces de forte dimension, évidées sur une partie de leur longueur pour servir de logement, l'un à la dérive sur étrave, l'autre au gouvernail. Les bordés placés sur can, par tenons et mortaises, enrobent ces deux pièces maîtresses, en ne laissant voir qu'une étroite bande de leur partie évidée.

A l'intérieur, on dispose une série de baux ou barrots superposés sur deux rangs, dont seule la série supérieure fait saillie extérieurement. Sur ces baux sont posés les fausses varangues plates qui régleront l'écartement des bordés.

La construction des œuvres vives est un gros travail de vannerie (nang). On assemble les deux parties en suspendant à bonne hauteur, à l'aide d'un cordage et d'un échafaudage, la demi-coque en bois dont les virures basses pincet le panier au moyen de chevilles renforcées par des mâches. On maintient les bords, au préalable enduits de « chai » (résine) contre le bordé en les pressant avec une serre d'empatture. Les chevilles ne sont jamais arasées extérieurement. Lorsque la

liaison sera terminée, le navire sera immédiatement abattu en carène pour faire reposer tout le poids sur les bordés.

La « Ghe bau » se caractérise par l'emplacement du maître-bau exactement situé au milieu du navire. Les flancs sont toujours rétrécis dans les hauts. Selon Pétrus Truong-vinh-Ky (2), qui le premier tenta une esquisse d'identification des bateaux annamites, la « ghe bau » a cette « disposition des flancs pour échapper en principe aux taxes élevées qui étaient calculées sur la largeur du navire ». Ceci n'est autre que le principe du « Turret-ship », appliqué de nos jours à certains bâtiments pour bénéficier de diminutions de droits de péage basés sur le jaugeage. Ivon A. Donnelly (3) signale ce fait sur les bateaux chinois, et il semble bien que d'autres peuples marins l'aient appliqué avant nos temps modernes.

Elle a toujours un pont mobile, en dos d'âne, fait de panneaux en bambou tressé épousant un barrotage à très fort bouge et pouvant supporter les lourds assauts de la mer s'abattant en paquets sur le pont. Le tonnage maximum peut atteindre jusqu'à 120 Tx et 30 mètres de long sur 7 mètres de large. Deux entreponts sont situés aux deux extrémités, celui de l'arrière réservé au patron et à ses proches. La cale comprend les deux tiers du volume intérieur et est complètement plongée dans l'obscurité. Elle est compartimentée à neuf cloisons communiquant dans les fonds par des anguillers. Derrière le mât, un compartiment plus étroit, prenant toute la largeur et toute la hauteur de la cale, forme « l'archipompe », comme sur nos vaisseaux de jadis. On y trouve la pompe déversant dans deux bacs, pour être rejetée à la mer, l'eau provenant de l'assèchement de la cale.

VOILURE

La voilure est toujours triple : misaine (buôm mui), grand-voile (buôm loan) et tape-cul (buôm cuu), ce dernier emplanté en abord sur le couronnement et sur l'avant de la barre. Il se place toujours, sous le vent, dans une emplanture spéciale.

La disposition classique des voiles est celle qui se prend en ciseaux (grand largue). Une voile d'étai (buôm diêu) est souvent étarquée dans les hauts et quelquefois, mais rarement, un petit foc (buôm chôn) est élongé le long d'un espar. Nous trouvons aussi des bonnettes de sous-gui lacées sur la partie extérieure de la bôme. La forme générale est celle connue sous le nom de voilure au tiers, mais à faible guindant, à traits carrés disaient nos pères.

(1) Voir *Indochine* n° 149, 150 et 152.

(2) Notes sur les diverses espèces de bateaux annamites — *Bulletin du Comité Agricole et Industriel de la Cochinchine*, T. 1, n° 14, 1875.

(3) *Op. cit.*

Le point d'amure se prend au pied du mât et la bordure est faite sur gui à rouleau (truc buôm).

Les laizes sont en latanier (la buôm, *Corrypha lecomtei*).

Les vergues sont faites de deux espars jumelés.

MATURE

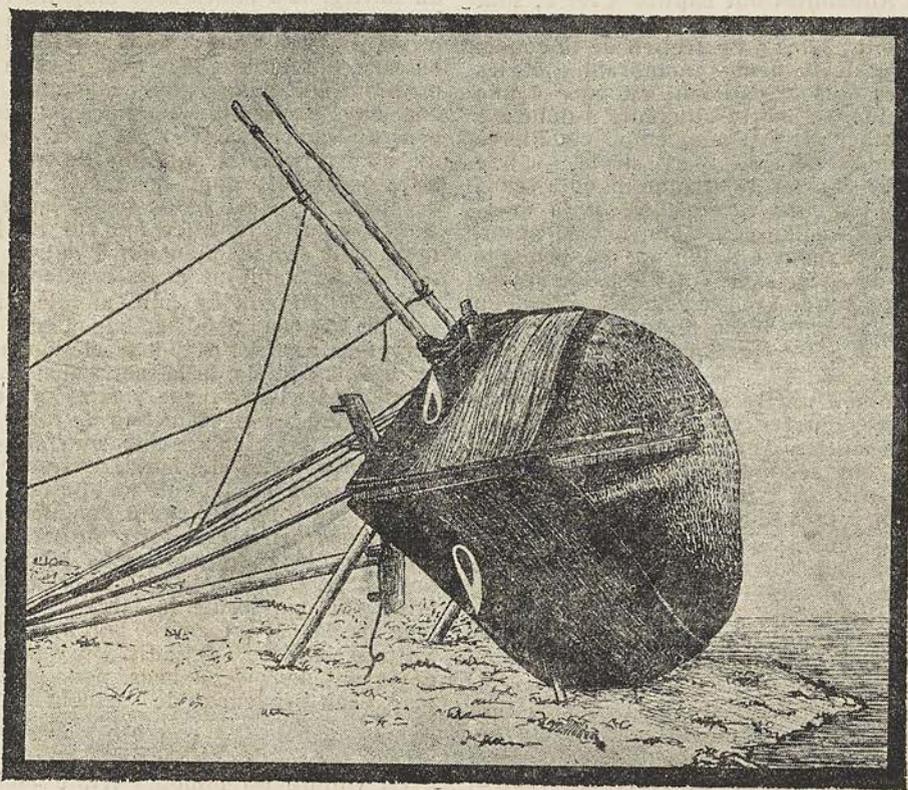
Elle est toujours en deux parties : le bas-mât et le mât proprement dit, rabattable, appuyé à l'étambrai par le « chouquet » et sommé d'une girouette ou d'un penon.

Le chouque ou chouquet, qui, dans notre marine à voile, était un bloc rectangulaire en orme ou en chêne de peu d'épaisseur, servant à réunir le bas-mât et le mât de hune, par exemple, est ici remplacé, soit par un massif réunissant les deux parties du mât, soit par un assemblage en queue d'aronde pouvant basculer et maintenu so-

La manœuvre de ce gui à rouleau est faite à l'aide d'une poignée transversale dépassant l'extrémité antérieure du gui. Le plan de la voilure étant rigide, il est toujours facile d'ariser par un simple tour du gui, dès que la nécessité s'impose. Ce mode qui a été perfectionné en Europe sur les bateaux de plaisance, connu sous le nom de « gui à rouleau », était pratiqué en Annam depuis plusieurs siècles, car on retrouve le gui à rouleau sur un graffiti gravé dans la pierre d'une carrière chame à An-Thanh (1), XII^e siècle.

Des cargues permettent d'étrangler la voile à l'extrémité supérieure de la voile pour l'empêcher de « déverser ».

La grande drisse (Léo ha) a une poulie aiguilletée sur le tiers de la longueur de la vergue. Cette dernière est toujours guidée le long du mât par un collier de racage.



La « Ghe Bâu » du Quang-Ngai.

lidement par un traversin et des erses en cordage ou en rotin torsadé. C'est généralement une sorte de caisse bridée sur le mât. On remarquera que l'ouverture à l'étambrai est toujours laissée assez large pour que le mât y soit « gai ».

Comme en Europe, sur les navires en bois, la longueur du mât a pour norme la longueur du navire entre perpendiculaires. Le mât de misaine est réduit aux deux tiers du grand mât.

Le gui à rouleau que nous trouvons sur toutes les embarcations indochinoises (à grément non chinois) ferle la voile comme un cornet de papier. Une fois enverguré, le faisceau gui et vergue se trouve dans la position verticale, le long du mât. Au mouillage, des suspentes, capelées sur la tête du mât, saisissent le faisceau dont le poids est considérable.

Sur l'extrémité de la fusée de la vergue, un pendeur, ridé par moque, est encoqué pour empêcher l'antenne de balancer sous l'effet du roulis. Celui de la misaine passe dans un anneau fixé sur une manœuvre dormante du grand mât et descend se tourner sur un taquet du pont.

Le haubannage est en rotin, toujours double, excepté pour le mât de misaine, en liane de rotin ou fil de fer, ridés au moyen de gros ridoirs en fer et par moques ridées sur des porte-haubans ou des encoches taillées dans la ceinture de préceinte ou d'accostage. Sur les gros tonnages, des

(1) N^o 100 de l'Inventaire des Monuments chams de l'Annam par M. PARMENTIER, XII^e siècle. Voir aussi : M. PARIS « Recherche de parentés à quatre embarcations d'Indochine dans le Bulletin de l'Institut indochinois pour l'étude de l'Homme », 1939, T. II, pp 209 et s.

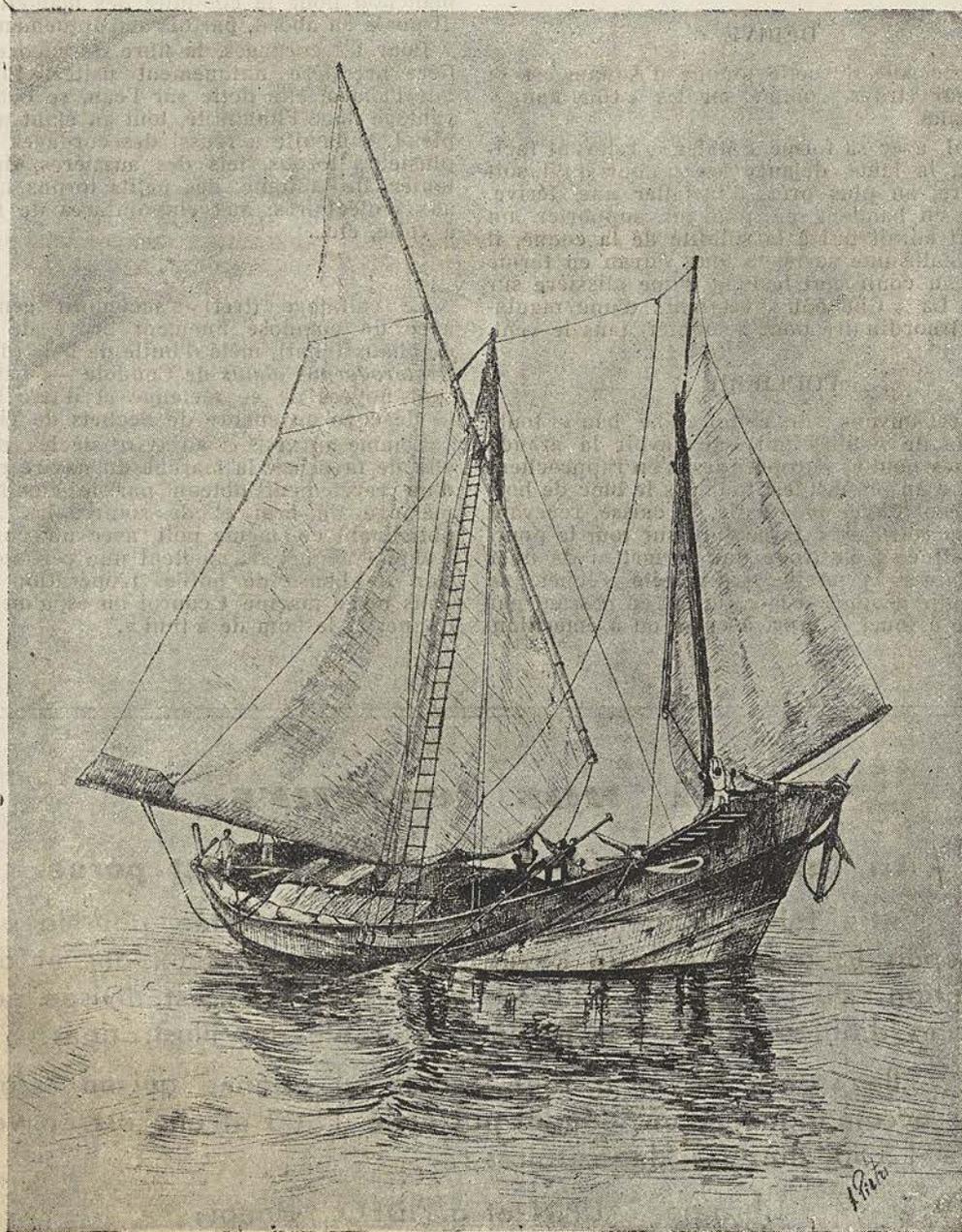
enfléchures de hauban sont de rigueur et le trélingage est quelquefois employé. Le haubannage à enfléchures n'est disposé que d'un seul bord.

L'APPAREIL A GOUVERNER

Le gouvernail est à safran courbe dont les pentures (âm) — aiguillots et femmelots — sont très allongées afin de pouvoir soulager facilement l'appareil par petits fonds. Il se prolonge profondément

« pied d'eau » est commandée par les formes mêmes de la coque, formes arrondies et fuyantes sur l'arrière, demandant un plan de dérive qui est obtenu par l'immersion considérable du safran.

Un palan, frappé sur une sorte de chèvre horizontale disposée sur l'arrière, aide à relever le gouvernail au moyen d'un collier entourant le safran ou d'un amarrage autour d'une penture.



La « Ghe Bâu » du Quang-Ngai.

ment sous la coque, ce qui a pour effet de donner à tous les bâtiments d'Annam — comme de Chine d'ailleurs, — un très fort tirant d'eau AR, mais comme ce tirant d'eau peut être diminué à tout instant, les conséquences en sont annulées.

La nécessité d'avoir un gouvernail à grand

Sur les gros tonnages, un mâtreau reposant sur une semelle et saisi sur le couronnement, est employé pour cette opération. La mise en place de ce gouvernail nécessite toujours l'emploi d'un plongeur pour régler l'entrée de l'aiguillot inférieur dans le femmelot correspondant. Deux sau-

vegardes empêchent la perte de l'appareil dans les coups d'acculée de la mer.

La mèche, artistiquement décorée, à forme courbe, porte une série d'encoches à crémaillère, sur sa franche verticale, ceci pour aider au relevage du gouvernail. Deux logements règlent la hauteur de la barre franche qui se manœuvre, quand la mer est dure, sur les garants des palans de barre.

DERIVE

Une curiosité de cette jonque d'Annam est sa dérive sur étrave, comme sur les « Ghe nang » de Tourane.

L'avant, avec sa forme « Maïer », relevant facilement à la lame, déjauge assez pour qu'il soit nécessaire, au plus près, d'installer une dérive. Le fond en bambou ne pouvant supporter un puits qui aurait nui à la solidité de la coque, il a été installé une sorte de long safran en forme de yatagan coulissant le long d'une glissière sur l'étrave. La « Ghe bâu » est alors d'une maniabilité extraordinaire pour remonter dans le vent.

POULIERIE

Nous retrouvons sur cette « Ghe bâu » toute une série de poulies qui, sans avoir la grande variété des poulies européennes, s'en rapprochent par plus d'un point. C'est toujours le bloc de bois de forme oblongue et aplatie, la caisse, recevant de réa ou rouet avec la goujure sur tout le pourtour, destinée à l'estrope qui permettra de fixer et consolider la poulie. La variété s'échelonne de la poulie génopée à la caliorne, en passant par la poulie à fouet, à croc, à cosse ou à émerillon,

la poulie à violon, les chaumards destinés aux différentes écoutes, drisses, balancines, toutes manœuvres courantes du gréement. On y trouve, pour guider le filin de véritables margouillots aiguilletés dans les haubans et quelquefois, comme chez nous, des barres percés de trous et amarrés en travers de ceux-ci.

Des fiches ou cabillots logées dans des toletières, des taquets à cornes, des bittes percées à manchon pour la conduite des manœuvres, sont disposés en abord, parfois artistiquement décorés.

Pour les cordages, la fibre de coco est la matière première uniquement usitée. Plus légère que l'abaca, elle flotte sur l'eau, se conserve davantage dans l'humidité, tout en étant moins souple. L'Annamite a réussi des cordages commis à plusieurs torons, tels des aussières, du quarantenier, de la ligne, des petits torons nécessaires aux enfléchures, aux empointures de ris, du fil à voile, etc...

**

Le calfatage (trét) s'accomplit généralement avec un composé finement broyé de résine et de chaux (chai), mêlé d'huile de bois (dau rai) — *Dipterocarpus alatus* de Candolle —. Les coutures sont noyées de ce mélange et d'une bourre de fil de coco ou encore de déchets de vieux filets.

Comme au XVII^e et au XVIII^e siècles, en Europe, afin de favoriser la marche du navire par le poli d'un revêtement obtenu par le chauffage d'un mélange de brai et de soufre, les Annamites obtiennent ce même poli avec un composé de « chai » auquel ils ajoutent une certaine proportion de bouse de buffle. L'opération s'appelait dans notre marine « couroi ou espalme ». On lui donne ici le nom de « thui ».

A nos lecteurs

La Table des matières de la Revue est parue.

Cette table contient 120 pages et est éditée pour la première fois depuis la parution de la Revue; elle embrasse deux ans et demi de publication, du 1^{er} septembre 1940 à fin 1942. Elle est divisée en table par noms d'auteur, table par matières et table des illustrations.

Elle sera envoyée à tout lecteur ou abonné qui en fera la demande accompagnée d'un mandat-poste de 1\$60 et elle est en vente au prix de 1\$50 chez les dépositaires :

Librairie TAUPIN et à l'IDEO, Hanoi;
Librairie LE THANH TUAN à Hué;
Librairies PORTAIL et ARDIN à Saigon;
Librairie PORTAIL à Phnompenh.

L'élevage et le ravitaillement en Cochinchine

Interview du D^r VITTOZ,
Chef du Service Vétérinaire de Cochinchine.

QUESTION. — Docteur, pouvez-vous nous donner votre sentiment sur la situation actuelle des productions animales en Indochine ?

RÉPONSE. — Comme toutes les branches d'activité stimulées par le Gouvernement, l'élevage indochinois fait actuellement un effort considérable pour suivre autant que possible la cadence accélérée de la consommation.

C'est d'ailleurs pour mon service une réelle satisfaction de voir naître enfin par centaines des vocations de nouveaux éleveurs autochtones dans un pays où l'élevage fut pendant des siècles moins considéré que la riziculture.

Une nouvelle mentalité est apparue et c'est grâce à ce phénomène psychologique puissant que nous verrons l'Indochine devenir quelque jour un pays grand producteur de bétail et de produits animaux exportables.

Q. — Quelles sont les principales sources d'approvisionnement de la Cochinchine ?

R. — Si un observateur aérien pouvait se pencher sur le Sud-Indochinois et l'embrasser tout entier de son regard, il verrait dans les « sroks » cambodgiens des rassemblements de bœufs se former et leurs convois se diriger lentement, par les pistes, vers les berges des fleuves ; là les troupeaux s'arrêtent pour quelques semaines ou quelques années. Ils sont « à l'embouche », c'est-à-dire à la pâture sur des régions où le limon fertilisant du Mékong a enrichi le sol et provoqué le développement d'une végétation intense.

Lorsque ces bœufs sont devenus grands et gras, ils sont embarqués à Phnom-penh sur des chaloupes qui les transportent dans les grands parcs des abattoirs de Saïgon : voilà pour les bœufs.

En se penchant davantage, notre observateur verrait aussi, par les villages de Cochinchine, des ramasseurs chinois de porcs capturant force cochons au moyen de leurs cannes bouclées et les emporter sur des sampans vers Cholon où se tient le marché flottant.

Q. — L'institution des jours sans viande à laquelle la population s'est prêtée de bonne grâce avait néanmoins fait redouter à certains esprits inquiets que nous manquions de viande à quel moment ; quel est votre avis à ce sujet ?

R. — A mon point de vue, il a été très utile que le public soit averti par l'institution des jours sans viande, que les ressources locales en animaux de boucherie n'étaient pas inépuisables. Cela ne veut pas dire que la situation soit vraiment inquiétante, mais elle mérite néanmoins l'attention de tous, producteurs et consommateurs.

Les populations rurales n'ignorent pas que les épizooties qui décimaient autrefois leur cheptel

ont reculé devant les efforts du Service Vétérinaire, puisque les mortalités par maladie contagieuse sont tombées à moins de 2%. C'est à l'abri de cette protection — qu'il faut établir sans répit — que le nouveau cheptel grandit et atteint l'âge idoine. Autrement dit, le cheptel s'accroît automatiquement dès qu'on supprime, plus ou moins complètement, les épizooties et c'est ce qui explique que des régions autrefois vides de bétail possèdent maintenant de beaux troupeaux.

Mais il ne faut pas oublier que ces résultats sont dus au travail patient et obscur des vétérinaires principaux et de leurs vaccinateurs utilisant les vaccins mis au point et produits à Nhatrang par le docteur Jacotot.

Q. — En outre des vaccinations, quelles sont les méthodes employées par le Service Vétérinaire pour développer l'élevage local ?

R. — Dans les régions où l'état sanitaire peut-être maintenu satisfaisant, l'Administration encourage vigoureusement les éleveurs par l'attribution de primes annuelles à leurs reproducteurs et aussi par la distribution ou le prêt de taureaux, verrats et truies.

Q. — L'élevage du porc semble bien lancé en Cochinchine et l'on voit cette année beaucoup de cochons sur les routes — ce qui aurait fait protester autrefois nos automobilistes fervents de vitesse.

R. — Il est certain que nous assistons à un relèvement sérieux de la production porcine, mais ce relèvement était vraiment indispensable et ce n'est pas encore suffisant dans certaines régions.

Comme le désire le Gouvernement général, il convient d'ailleurs que toutes les communautés se consacrent dans la mesure de leurs moyens à l'élevage du porc afin de se rendre autonomes autant qu'il leur est possible.

L'élevage du porc marche vite et les techniques d'alimentation et d'hygiène sont bien au point désormais dans les élevages industriels, ce qui a permis le développement remarquable de la production porcine sur les grandes plantations d'hévéas qui assurent à partir de cette année le ravitaillement de leur nombreux personnel.

Q. — Des résultats qualitatifs ont-ils vraiment été obtenus dans les petits élevages annamites ?

R. — C'est là que nous portons surtout notre effort. Les colons et planteurs français et annamites éclairés ont de solides notions d'élevage acquises en France et pour lesquelles ils ont obtenu tous les moyens nécessaires d'adaptation aux industries locales.

Mais les résultats intéressants et les plus méritants, à mon point de vue, ont été obtenus dans les villages par mon excellente équipe de vétérinaires indochinois spécialisés qui, patiemment, par le jeu de leur action personnelle, ont véritablement transformé la conformation du porc local.

Q. — *Effectivement, on voit beaucoup moins de ces dos ensellés et de ces ventres trainants chez les porcs de Cochinchine.*

R. — Il en existe encore, mais ils disparaîtront quand la population aura vraiment réalisé l'intérêt pécuniaire qui réside dans la production de porcs précoces et sauvés de la dégénérescence.

Les résultats qualitatifs indiscutables se constatent sur la balance et les vendeurs annamites constatent de plus en plus qu'il est beaucoup plus avantageux de suivre nos méthodes, qui leur permettent de vendre à un an un porc pesant en moyenne 100 kilos, plutôt qu'un animal de 65 kilos seulement.

Q. — *Et que deviennent tous ces cochons de lait dont une récente réglementation a interdit le sacrifice ?*

R. — Ils grandissent et viennent augmenter le lot des adultes. Cette mesure, excellemment adoptée par l'Administration, permet en outre aux nouveaux éleveurs de se procurer plus facilement les jeunes porcins nécessaires au départ de leurs élevages.

Q. — *N'assiste-t-on pas également à un relèvement de la production du canard ?*

R. — C'est exact ; l'institution de jours sans viande, au cours desquels il est néanmoins loisible de consommer volaille et poisson, a engagé nos aviculteurs du Centre et de l'Ouest cochinchinois à développer leurs élevages de canards.

En outre, à partir de cette année, certaines provinces distribueront de jeunes canetons à de nouveaux éleveurs afin de grossir ainsi le cheptel de ces palmipèdes extrêmement appétissants.

L'élevage du canard annamite blanc — ou noir et blanc — est d'ailleurs très facile et particulièrement recommandable à quiconque possède une pièce d'eau et un peu de verdure.

Q. — *Ne pensez-vous pas que la préparation*

des viandes fumées ou salées pourrait être étendue dans les ménages à l'exemple des fermiers de chez nous ?

R. — Certes, la préparation de jambons de porcs par des méthodes simples est parfaitement réalisable en Cochinchine comme dans les autres pays de la Fédération.

Le transport des jambons étant beaucoup plus facile que celui des porcs sur pied, il serait indiqué que les éleveurs des pays reculés tels que le Laos, le Nord-Tonkin, les plateaux d'Annam en préparent d'assez grandes quantités qui seraient facilement absorbées par nos villes.

Les jambons du Yunnan étaient fort appréciés autrefois des consommateurs du Tonkin.

Q. — *En somme, vous êtes partisan d'un retour aux méthodes de France autant pour les petits élevages que pour les préparations domestiques de conserves alimentaires ?*

R. — Parfaitement, il n'est pas de meilleures précautions et de meilleure occupation.

Q. — *Et, pour terminer cet interview, pouvez-vous nous dire ce que vous pensez de l'avenir de l'élevage indochinois ?*

R. — Je pense que l'élevage est en passe de devenir pour le pays essentiellement agricole qu'est l'Indochine Française, une de nos principales ressources.

Je pense que les populations autochtones : Annamites, Cambodgiens, Laotiens, peuplades des hinterlands, sont déjà plus fortes et résistantes, grâce à une alimentation plus riche en protéines animales et que les jeunes Indochinois — dont la musculature se développe magnifiquement par le sport — bénéficieront largement d'une suralimentation qu'ils ont méritée par leurs efforts.

Je pense qu'une production rationnelle de produits alimentaires sains — qu'il s'agisse de viande de boucherie, d'œufs frais ou de lait — est à la base de l'entretien de la santé de nos compatriotes.

Je pense enfin que nous pouvons tenir, désormais, nos engagements dans différents domaines parce que les épizooties respectent, au sein de la belle organisation sanitaire indochinoise, buffles de labour, bœufs et porcs de boucherie, bœufs tracteurs.

Le numéro spécial d'INDOCHINE sur l'ARCHITECTURE
va bientôt paraître.

LES STATIONS D'ALTITUDE DE L'INDOCHINE

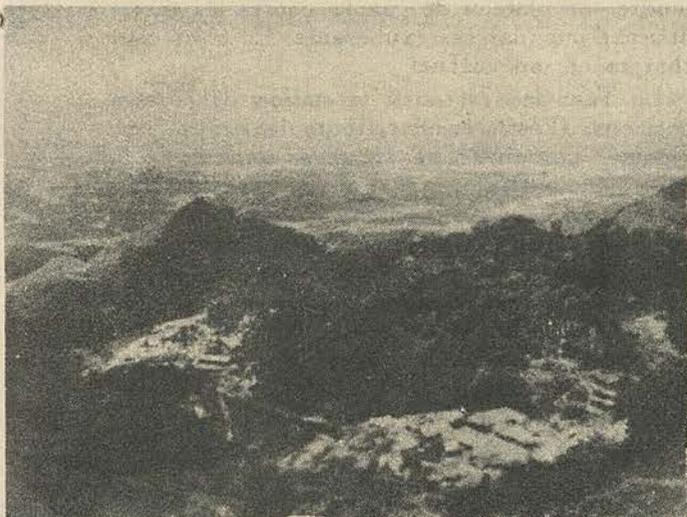
Jl y aura, le 30 octobre prochain, quarante ans que le Gouverneur Général Paul Beau prescrivait à l'autorité militaire de rechercher dans le massif du Tam-dao l'emplacement d'une station d'altitude.

Pourquoi dans le Tam-dao et non pas dans le Ba-vi, plus proche ? demandait, il y a quelques semaines, un journaliste tonkinois. Parce que la voie du Yunnan allait atteindre Viétri, qu'elle passait au pied des monts qui dominent Vinh-yên, et que l'automobile n'avait pas encore conquis la route. Et c'est ce qui explique que pendant quatre décades, dédaigné et mélancolique, ce frère jumeau qu'est le Ba-vi a dû contempler, du haut de ses 1.200 mètres d'amertume accumulée, le diadème de lumières dont se pare chaque soir, l'été venu, son heureux rival.

Le Tam-Dao

C'est au chef d'escadron d'Artillerie coloniale Ducret, qui s'était assuré les collaborations du médecin-major Paucot et du capitaine Bonnet, détaché au Service Géographique, qu'est due la découverte, le 12 juin 1904, de l'emplacement qu'ils baptisèrent « La Cascade d'Argent ». L'hôtel, seul, est resté fidèle à ce nom de baptême ; la station est plus connue sous le nom de « Tam-dao », encore que les jeunes, qui ont la manie de tout simplifier, l'appellent, plus brièvement, et avec une pointe de désinvolture, le « Tam ».

C'était, en 1904, une épaisse forêt de bambous que dominait la pagode Tây-Thiên, où se célèbre, depuis plus de vingt-deux siècles, assure-t-on, le culte d'une déesse de grand renom. La légende conte, à ce sujet, que deux-cent cinquante ans avant l'ère chrétienne, le roi Hùng-Triêu, n'ayant pas d'héritier mâle, vint en pèlerinage en ces lieux. Des arrangements célestes lui permirent de rencontrer sur son chemin une jeune fille de grande beauté, qu'il épousa, et qui lui donna, un an plus tard, celui qui devait devenir le roi Hùng-Nghi. La jeune reine était en réalité, et vous l'aviez deviné, une déesse. Aussi, dès qu'elle eut assuré la pérennité de la dynastie des Hùng.



TAM-DAO

Le quartier
des Annamites
et le camp
militaire.
Au loin, le Delta.

TAM-DAO

(Photo aérienne
ancienne) →





La Cascade.

la fille des monts retourna-t-elle à la montagne, y disparut, non sans avoir laissé cependant, en souvenir de son existence terrestre, et aussi pour convaincre les incrédules, l'empreinte de ses doigts effilés sur un énorme bloc rocheux, que l'on montre, aujourd'hui encore, aux pèlerins. Et ce fut pour honorer sa mémoire que le roi fit bâtir le grand escalier de pierre qui, traversant les neuf sources, conduit au plus élevé des trois pics.

Les villas ont, peu à peu, conquis les pentes du demi-cirque que forme la station. Celle-ci est devenue une coquette et pimpante ville d'eau qu'enserre, comme en un écrin, le vert sombre de la forêt.

Ne comptez pas y trouver, cependant, ces mimosas prodiguant au vent leur parfum délicat, cet air fleurant la résine qu'en cette même revue Pierre Andelle chantait en évoquant Dalat. Le Tam-dao est bien plus colonial, et c'est ardemment qu'il faut, chaque année, défendre son plateau de gazons contre les entreprises d'une nature exubérante. Et c'est son charme et son cachet.

Le Tam-dao est aussi la station des vastes horizons. C'est, en effet, toute la rizière tonkinoise, miroitante et fumante sous l'implacable soleil d'août, que l'on découvre de là-haut ; tout le delta, qui naît, là-bas, à Viétri, au nœud des Trois Fleuves, et que bornent, au nord, les derniers écroulements des monts dévalant du pays « des hommes bleus », et, plus au sud, les élégances dentelées de cette autre baie d'Along de terre où se cache Chiné et qui s'en va mourir, tout au loin, à la Porte d'Annam.

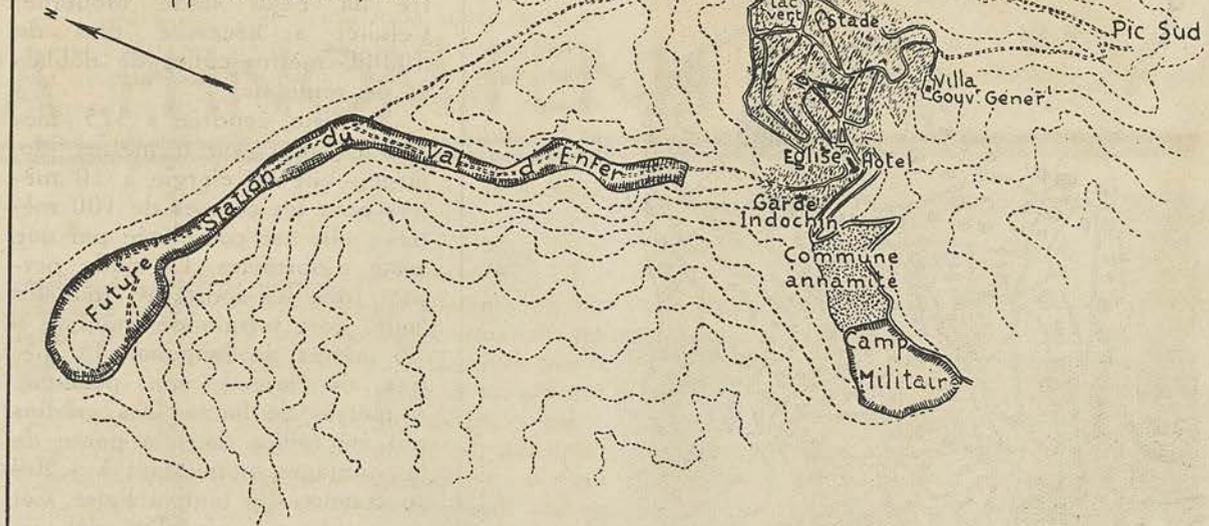
T
A
M
D
A
O

Vue du
Delta.



Station d'altitude du Tam Dao

Echelle approximative: 1/28.000



d'après plans du Service Central d'Urbanisme

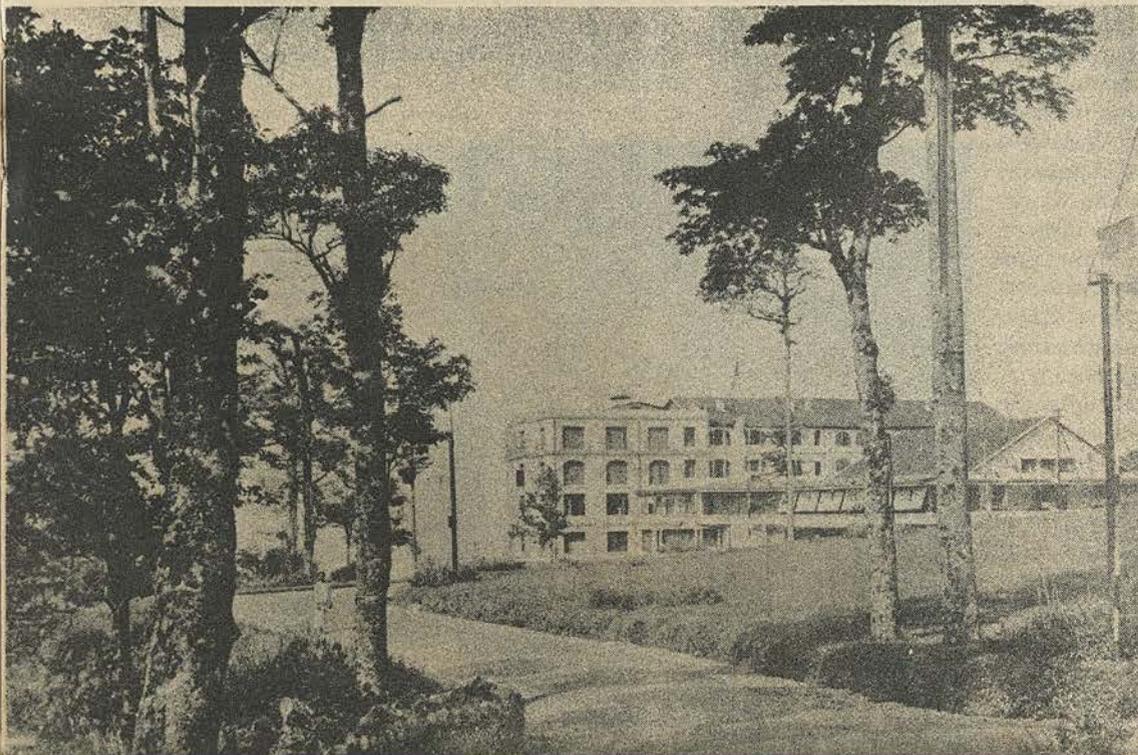
★★

L'Amiral a voulu discipliner cette ardeur à construire qui menaçait, ces dernières années, de transformer en un amoncellement sans grâce de béton provoquant le site, tout de fraîcheur, de la Cascade d'Argent. Le Service d'Urbanisme s'est attelé à cette tâche. Il a dressé un plan rationnel des extensions futures.

Le Tam-dao actuel ne connaîtra donc plus que des aménagements partiels, et c'est vers le Val d'Enfer, à trois kilomètres au nord-est, que se dirigeront les nouveaux venus. Déjà 850 mètres de routes en corniche ont été

construits vers les trente nouveaux lots qui seront offerts aux Tonkinois.

L'ensemble de la Station a été divisé en grandes zones à destinations spécifiées. Celles du camp militaire et du village annamite, entièrement retracé, tout d'abord. Puis une zone maraîchère, où des colons s'installeront pour assurer, l'été, un ravitaillement facile. Dans le centre même, trois zones principales sont prévues. Celle du commerce en premier lieu, englobant l'hôtel actuel. Celui-ci, qui n'est plus assez vaste et qui est trop ancien pour supporter de nouveaux aménagements, sera, plus tard,

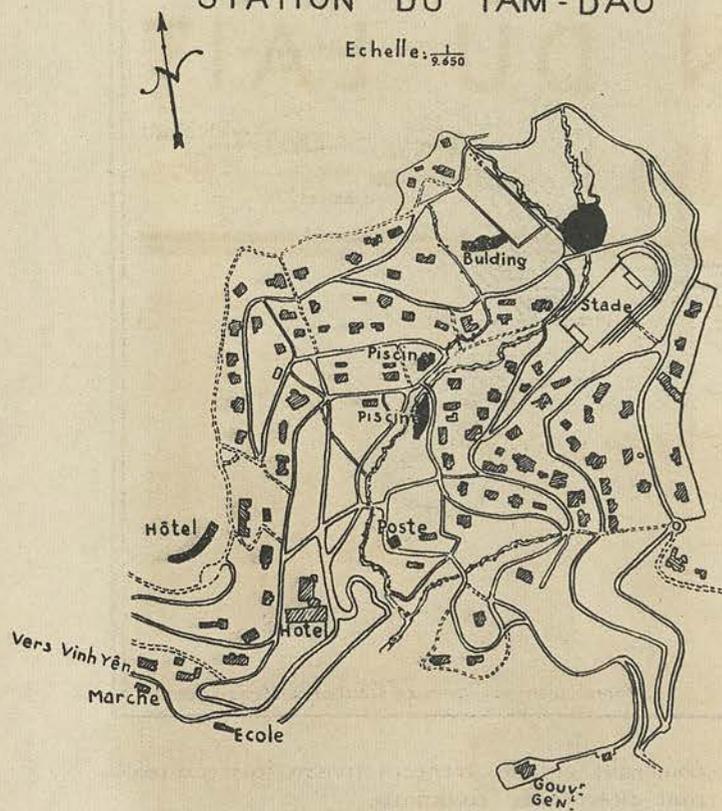


T
A
M
D
A
O

Le grand
Hôtel
qui doit
disparaître.

STATION DU TAM-DAO

Echelle: $\frac{1}{9.450}$



rasé. Sur cet emplacement rendu libre, s'élèvera un casino en terrasses, que ceintureront des magasins de luxe. Un nouvel hôtel sera édifié dans la zone hôtelière au milieu des pins qui couvrent l'une des éminences dominant le cirque. En attendant sa construction, le Gouverneur Général a voulu que, tout de suite, et pour que soit augmentée la capacité d'hébergement de la Station, cinq nouveaux pavillons soient élevés offrant vingt chambres au public. Ceux-ci sont terminés. Il a fallu les accrocher au flanc de la montagne et entreprendre aussi d'importants travaux de consolidation.

Dans la zone résidentielle, qui a déjà atteint le plein de ses capacités, un emplacement a cependant été réservé pour la construction d'un grand building à étages, qui offrira, comme à Dalt la Cité Jean-Decoux, des appartements aux familles n'ayant que de modestes revenus.

Le Tam-dao, étant surtout la cité de la jeunesse, l'Amiral avait également prescrit que soit complété son équipement sportif. Aux joies de la piscine, se sont

ajoutées, depuis l'an passé, les possibilités d'entraînement qu'offre un beau stade moderne. Celui-ci a nécessité plus de 30.000 mètres cubes de déblais et de remblais.

Sa piste cendrée a 325 mètres de tour sur 6 mètres de large ; elle est élargie à 10 mètres pour les courses de 100 mètres ; elle est complétée par une piste d'obstacles. Le stade permet tous les sports et tous les jeux. Son terrain de football a 80 mètres de long sur 45 mètres de large ; son portique, 5 mètres de haut. Des gradins ont été taillés dans la pente de la montagne permettant à 1.500 spectateurs d'y tenir à l'aise. Cet ensemble est complété par un pavillon comportant salles de douches, salle de réunion et logement destiné à un moniteur.

Dans ce cadre privilégié, sous un climat tonique, la jeunesse puisera pendant les vacances des forces renouvelées. Elle acquerra aussi, dans la discipline du stade « ce sens vital de l'équipe » sans

lequel, ainsi que le lui rappelait le Maréchal, nul « ne saurait prétendre à servir, c'est-à-dire à remplir son devoir d'homme et de citoyen ».

De cet ensemble de projets et de réalisations découle une leçon. Ils traduisent, en effet, la ferme volonté du Chef qui nous dirige de préparer l'avenir, et proclament, avec notre foi dans les destinées de la Fédération, la certitude d'une renaissance qui s'épanouira bientôt « dans le printemps de la France ressuscitée ».



TAM-DAO. — La cascabelle.

LA MAISON DU LAIT A PHNOM-PENH

par le D^r FAVOT,
chef du Service d'Hygiène de la ville
de Phnom-Penh.

L'INTERRUPTION brusque des communications avec les pays ravitaillant la Colonie, a soulevé les problèmes des produits de remplacement, dont le plus angoissant est sans contredit celui du lait condensé jusqu'alors utilisé dans l'alimentation des nourrissons.

Le rationnement sévère a permis de délivrer aux mères de famille dans l'impossibilité prouvée d'allaiter, des boîtes de lait jusqu'au premier mars 1943. Pour les quelque trois cents nourrissons inscrits au Bureau de Ravitaillement, la question du lait devenait vitale à partir de cette date. Il fallait la résoudre coûte que coûte en trouvant dans la production laitière locale l'équivalent des 3.500 boîtes consommées mensuellement.

Celle-ci est entièrement monopolisée par les éleveurs indiens, la plupart d'origine afghane. Les musulmans indiens ou malais connaissent mieux que les autochtones qui, à vrai dire, ne se sont jamais intéressés sérieusement à la question, l'élevage de la vache laitière.

Point n'est besoin d'insister sur les dangers du lait récolté dans les pires conditions hygiéniques et qui, de plus, est souvent mouillé avec de l'eau sale dans des proportions scandaleuses. Les variations de la composition du lait d'une vache à l'autre empêchent une répression énergique de la fraude.

En résumé, le lait vendu par les éleveurs indiens doit être tenu à priori comme lait sale et frelaté.

Ce lait acceptable en tant que valeur alimentaire d'appoint dans la préparation des aliments, devient dangereux pour l'allaitement des nourrissons même si on a eu la précaution de le faire bouillir car beaucoup de germes résistent à la température de 100°.

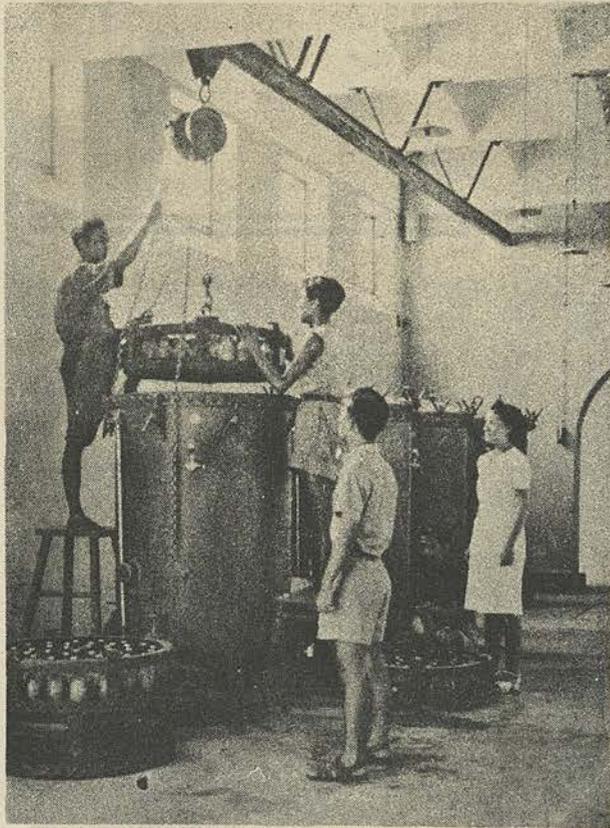
La variation de la composition du lait d'une vache à l'autre est parfois considérable. Les



Salle de vente.

chiffres extrêmes avoisinent 10 et 100 grammes de beurre par litre. Ils sont aussi fonction de la date du vélage. Pour ne pas courir le risque de déterminer des troubles gastro-intestinaux très graves chez les nourrissons, il est nécessaire d'avoir un lait de composition toujours identique. Seul le lait de mélange répond à cette exigence. Les analyses ont montré que le mélange du lait d'une centaine de vaches au moins donnait à celui-ci une composition constante en beurre, lactose, etc... Les variations enregistrées sont fonction de la nourriture du bétail, laquelle, on le sait, dans les régions tropicales, dépend des saisons. La saison pluvieuse fait pousser une herbe drue qui l'engraisse alors que la saison sèche voit son dépérissement.

Cette situation n'était pas sans émouvoir l'autorité municipale qui se décida à une prompt action. Elle résolut de s'équiper en créant un organisme de contrôle du lait destiné aux nourrissons. Il n'était pas possible à Phnom-penh comme cela s'est fait dans d'autres villes de la Colonie, de confier la stérilisation du lait à une entreprise privée. Aucune maison de Phnom-penh ne possédait l'outillage nécessaire pour mener à bien cette opération ; et, de plus les bénéfices qu'elle pouvait en tirer étaient plus qu'illusoire. A Phnom-penh, le lait est cher — 0 \$ 80 le litre — plus cher



Salle des autoclaves. — Mise en place des paniers.

qu'à Saigon où il est payé 0 \$ 55, conséquence du manque de pâturages autour des environs immédiats de la ville.

Les éleveurs ne tiennent pas à entretenir des bêtes près de Phnom-penh en raison de la mortalité élevée due aux rigueurs de la saison sèche.

Le lait, produit cher, devait être revendu bon marché, en éliminant le plus possible les frais généraux, de telle façon que son prix soit encore accessible au grand public.

En fait, la municipalité se trouvait en présence d'un problème social qu'il fallait résoudre à tout prix.

Aucune discussion ne pouvait s'élever sur la manière de traiter le lait. La stérilisation a été reconnue comme le seul procédé à appliquer dans les circonstances actuelles pour sa conservation. Toutes les autorités médicales sont d'accord à ce sujet. Une circulaire ministérielle prescrit la délivrance de lait frais stérilisé aux nourrissons de la région parisienne. M. le D^r Mesnard, Directeur de l'Institut Pasteur de Saigon, estime que c'est le seul procédé à appliquer à la colonie ; la pasteurisation s'est montrée insuffisante à assurer la destruction des germes qui coagulent le lait.

Enfin, dernier argument qui ne manque pas de valeur : la stérilisation du lait de vache le rend plus digestible.

Fin 1942, la Maison du Lait, appellation heureuse adoptée par les Phnompenhois dès la pose de la première pierre et qui fut conservée, était en voie d'achèvement.

C'est un vaste bâtiment à étage, édifiant à l'angle de deux rues importantes du quartier neuf, des façades aux lignes que d'aucuns peuvent juger un peu sévères.

Seul le rez-de-chaussée est à l'usage du traitement du lait ; l'étage comprend deux appartements. L'immeuble comporte au rez-de-chaussée :

1° Une grande salle de vente avec de larges baies vitrées cintrées ;

2° Une salle latérale renferme les quatre autoclaves et la chaudière ;

3° Une salle de mise en bouteilles et capsulage ;

4° Un préau pour le lavage des bouteilles et réserve des bouteilles vides ;

5° Une petite salle de stockage de lait.

La capacité de production est de 1.000 bouteilles par jour.

Nous faisons grâce au lecteur des détails concernant la technique déjà en application à Saigon et que nous n'eûmes qu'à rééditer, sauf pour le procédé de stérilisation. M. le D^r Mesnard, l'éminent Directeur de l'Institut Pasteur, nous avait dit à ce sujet : « La stérilisation du lait n'est pas chose facile » et nous eûmes à plusieurs reprises à vérifier la justesse de cette assertion, devant nos déboires, pendant toute la période de tâtonnement de la mise au point. Celle-ci, grâce à l'obligeance des Instituts Pasteur de Saigon et de Hanoi qui voulurent bien nous faire bénéficier de leur expérience en la matière, fut réduite au minimum.

Une « ficelle » de la manœuvre de la stérilisation, imaginée par l'ingénieur des Travaux municipaux, permet à la fois de réduire au minimum la casse des bouteilles et de les refroidir rapidement pour éviter la caramélisation, grand écueil du chauffage du lait. L'autoclave est noyé d'eau jusqu'au niveau de la soupape de réglage et c'est dans l'eau portée à 113° et non dans la vapeur que les bouteilles sont stérilisées. Le refroidissement est obtenu par deux canalisations d'eau froide, une débouchant au fond de l'autoclave, l'autre à sa surface. Un tuyau d'évacuation de large section évacue l'eau chaude.

Cette utilisation originale d'un autoclave, en réalité peu académique, a fait ses preuves. Le nombre de bouteilles cassées est devenu infime (1 pour 400 bouteilles). Dans le sein du liquide, les échanges de température se font infiniment mieux qu'avec la vapeur surchauffée provenant d'une chaudière. L'important problème du refroidissement rapide est de la sorte simplifié. Le lait obtenu est à peine coloré en jaune.

Nettoyage des bouteilles
à la soude caustique →
et rinçage à l'eau chlorée.



Nettoyage des bidons
de lait à la vapeur
et à l'eau chlorée.



Nous utilisons la bouteille « Perrier » dont un grand nombre se trouvent encore en circulation. Le stock dont nous disposons, soit 20.000 bouteilles est largement suffisant pour l'exploitation. L'inconvénient du verre coloré qui ne permet pas un « mirage » efficace pour la vérification de la propreté est largement compensé par sa moins grande fragilité et aussi parce qu'il assure une meilleure conservation. La bouteille fortement colorée empêche le lait de contracter une odeur et une saveur anormales dues à l'action de la lumière.

Le lait est ramassé sous le contrôle du Service Vétérinaire dans les meilleures conditions d'hygiène. Il est collecté dans des bidons spéciaux réfrigérés afin de diminuer la pullulation microbienne.

Tous les linges, filtres nécessaires à la récolte sont stérilisés par nos soins.

Le lait est enfin analysé chaque semaine par les Laboratoires de Chimie et de Microbiologie du Cambodge. Les résultats se sont toujours montrés excellents.

La perte par insuffisance de stérilisation (culture du *B. subtilis*) est insignifiante (1 pour 400 bouteilles).

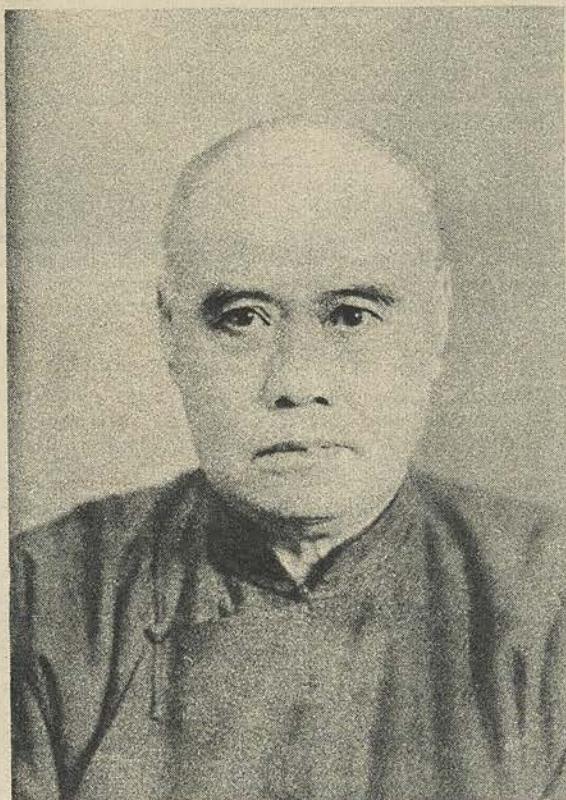
La Maison du Lait rend des services déjà très appréciés à la population phnompenhoise qui sait où trouver un lait propre, de qualité constante et de longue durée de conservation.

Cet établissement est une modeste preuve parmi tant d'autres, que l'esprit français devant les difficultés de l'heure sait les résoudre au mieux avec les seules ressources dont il dispose.



UN GRAND AMI DE LA FRANCE,

M. TSANG-HOC-TAM



M Tsang-Hoc-Tam, né en 1881 à Pak-Oué (Kouang-tchéou-wan), appartient à la grande et très ancienne famille des Tsang dont l'installation dans la presqu'île de Loui-tchéou remonte au XI^e siècle. Fidèle aux traditions familiales, il a mis son énergie, son intelligence et sa fortune au service du Territoire, en collaborant activement avec l'Administration française pour la tranquillité et la prospérité de la Concession.

Très important propriétaire foncier, principal fondateur de nombreuses sociétés industrielles ou commerciales (cigarettes, allumettes, tissage, etc.), apparenté aux plus riches et plus influentes familles, il a grandement contribué à l'essor économique du pays et à la création de nombreuses œuvres d'assistance sociale et d'éducation. Energique et actif, payant toujours très largement de sa personne, il a également organisé des groupes de partisans avec

lesquels il a mené une lutte sans merci contre les pirates. Les succès qu'il a remportés lui ont valu le titre de « Pacificateur » sous lequel il est connu de tous les habitants. L'Administration française, en reconnaissance de ses éminents services, l'a nommé, en 1912, Kong-koc de Tché-kam, poste particulièrement important qu'il occupe toujours et avec la même énergie.

Depuis son entrée dans l'Administration franco-chinoise du Territoire, M. Tsang-Hoc-Tam n'a cessé d'être pour la France un collaborateur d'un très grand loyalisme et d'un parfait dévouement.

Au cours de ces dernières années et en dehors de ses fonctions de Kong-koc de Tché-kam, il s'est particulièrement intéressé à la fondation de l'Orphelinat de Fort-Bayard, dirigé par les Sœurs de Marie Immaculée, ainsi qu'à celui de Tché-kam, ouvert le mois dernier, qui recueillent les enfants abandonnés.

Président de plusieurs sociétés de secours aux réfugiés chinois, il est également vice-président de l'Association d'Aide mutuelle et d'Assistance sociale de Kouang-tchéou-wan à laquelle il a avancé des sommes dépassant deux millions de piastres pour l'achat du riz destiné aux pauvres du Territoire. Il entretient ou soutient un grand nombre d'écoles privées groupant plus de cinq mille élèves et notamment le grand Collège de Yeck-Tchi, qui prépare l'élite des enfants aux grandes universités de Chine.

Il souscrit enfin, régulièrement chaque année, des sommes importantes à des œuvres de protection de l'enfance installées en France, et le montant de ses dons au Secours National dépasse à l'heure actuelle quatre-vingt mille piastres.

Le Gouvernement français a reconnu les qualités de cœur et d'esprit de ce grand serviteur de la France en lui décernant en 1935 la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Entre autres décorations, M. Tsang-Hoc-Tam est également chevalier de l'Ordre Royal du Cambodge, officier de l'Ordre Impérial du Dragon d'Annam et commandeur de l'Ordre Royal du Million d'Eléphants.

CAMBODGE 1943

Interview du Résident Supérieur GAUTIER
par Radio-Saigon.

QUESTION. — *Nos auditeurs ont toujours été très curieux des choses du Cambodge, et seront heureux de connaître les sentiments que vous a inspirés votre récent retour dans ce pays dont les traditions pittoresques...*

RÉPONSE. — Permettez-moi de vous interrompre, car je crains que votre question ne m'entraîne dans une direction que je ne voudrais pas prendre. A peine avez-vous prononcé le nom du Cambodge, que par une association d'idées dont le déclenchement fut automatique, vous imaginez aussitôt des tableaux séduisants, de la couleur locale, que sais-je ? et je pressens que vous allez me parler d'Angkor, et m'inviter à épuiser le vocabulaire descriptif des agences de publicité touristique...

Q. — *Les reporters sont obligés d'avoir toujours à portée de leur plume une provision de poncifs..., mais je suis très heureux que cette occasion ne soit donnée de présenter le vrai Cambodge à ceux qui l'ignorent.*

R. — Comprenez-moi bien. Je ne veux pas dire que les beautés extérieures d'un pays qui a toujours captivé les voyageurs ne soient pas un des aspects de la réalité cambodgienne. Les paysages, les monuments, les costumes et généralement tout le pittoresque des mœurs composent la silhouette d'un pays, plantent un décor nécessaire, mais vous risquez de mal connaître sa substance vivante si vous vous arrêtez à ces apparences. On a dit, dit et redit que les Cambodgiens sont des artistes, parce qu'il y a Angkor ; qu'ils ont des mœurs bucoliques, parce qu'ils s'entendent bien à garder les buffles, et qu'ils sont des rêveurs, parce qu'ils jouent de la guitare au clair de lune. Changeons simplement d'optique et disons, si vous le voulez bien, que si les Cambodgiens ont construit Angkor cela prouve d'abord qu'ils peuvent être des constructeurs ; que s'ils élèvent des buffles, cela signifie qu'ils sont de bons agriculteurs, et que s'ils jouent de la guitare au clair de lune, c'est en récompense de journées bien remplies.

Q. — *Ne dit-on pas pourtant que le Cambodgien a une nature nonchalante ?*

R. — Si vous m'aviez suivi, il y a une quinzaine de jours, dans une tournée que j'ai faite à travers la province de Kompong-cham, j'aurais été dispensé de répondre à votre question. Quand son travail est productif, le Cambodgien travaille autant que quiconque. Ne disons pas qu'il est nonchalant, ce qui serait la calomnie, mais qu'il connaît la valeur de son effort et n'aime pas, par crainte d'aliéner son indépendance à mauvais compte, fournir des efforts inutiles. Il y aurait moins de préjugés sur le Cambodge et sur le Cambodgien si l'on connaissait mieux la géographie de ce vieux royaume. Il y a en réalité deux Cambod-

ges : celui des terres de berge, dont le Mékong est la nourrice généreuse, et celui des terres plus éloignées du fleuve, terre à paddy ou terres hautes souvent couvertes de forêts, qui jadis furent plus ou moins ravagées par le brûlage ; en somme, le Cambodge des cultures diverses, à population aisée et dense, et le Cambodge de la rizière et de la forêt, à population clairsemée, le seul à peu près que traversent les grandes voies de communication. Trois provinces plus que les autres bénéficient des apports féconds du grand fleuve ou de ses affluents, ce sont la province de Kandal, celle de Kompong-cham et celle de Prey-veng. Ici, comme partout, quand l'eau est abondante, la terre est fertile... Mais peu de touristes connaissent ces berges du Mékong et du Bassac, où les maisons et les riches « chamcars » se suivent pendant des dizaines de kilomètres, et où ne chôment jamais ni la terre ni les hommes.

Q. — *Cette distinction que vous venez de faire entre le Cambodge des berges et le reste du pays, se marque-t-elle dans le caractère des habitants ?*

R. — N'en doutez pas. La fécondité de la terre, son prix élevé, ont attiré des éléments de population hétérogène, et une émulation s'est créée entre ces étrangers et les natifs. Il suffit, dans une région, de quelques familles industrielles, actives, et ayant donné l'exemple d'une réussite due à l'effort pour qu'une contagion heureuse s'établisse, et que tout un groupe social transforme sa conception de la vie.

Q. — *Vous venez de prononcer le mot social. Y a-t-il, au Cambodge, un problème social qui conditionne l'activité économique du pays, et donne une couleur à sa politique ?*

R. — Vous ne posez là une question qui m'embarrasse un peu, car tout ce qui touche à l'ordre des sociétés mérite longue réflexion ; on ne peut en parler à la légère. Très rapidement, voici ce qu'on peut dire. Il n'y a pas à proprement parler de problème social au Cambodge, j'entends dans les milieux autochtones. Dans une belle conférence qu'il fit récemment à Phnom-penh, M. George Cœdès a brossé un tableau très vivant des origines de l'organisation politique et sociale du pays, empruntée pour une grande part à l'Inde ; ce régime, dans ses grandes lignes, n'a guère changé. Nous nous trouvons devant une société très hiérarchisée, où le principe nobiliaire et la caste aristocratique sont encore puissants. Cela pourrait être une cause de ralentissement dans l'évolution du pays, si l'élite ne comprenait qu'elle doit rajeunir, pour ainsi dire, les apports héréditaires d'où elle tire ses privilèges, les rajeunir en se jetant courageusement dans la mêlée intellectuelle. Elle le comprend de plus en plus, et je me dois de dire ici que le premier docteur ès sciences cambodgien est un prince de la famille royale.

Q. — *La reconstitution des élites n'est-elle pas un problème d'enseignement ?*

R. — Certes. C'est le problème de l'enseignement, au Cambodge, qui commande la question des cadres. On ne s'en était peut-être pas suffisamment préoccupé jusqu'ici. Les rares diplômés dont le pays disposait entraient dans les cadres d'autorité, qui ont bien des séductions pour leur amour-propre, et l'on manquait à la fois de maîtres dans les écoles et de techniciens dans les industries ou les services publics. L'alarme a été donnée et dans le programme d'action que mes prédécesseurs ont mis au point, et auquel je donnerai toute l'impulsion possible, une grande place a été faite au développement de l'enseignement. D'ores et déjà, d'ailleurs, on peut considérer les résultats scolaires comme satisfaisants. La récente session du baccalauréat a notamment été l'occasion de brillants succès pour les candidats cambodgiens, voire pour les candidates cambodgiennes.

Q. — *Est-ce à dire que les réalisations d'ordre industriel sont actuellement impossibles au Cambodge ?*

R. — Je n'aime pas le mot impossible. Ce n'est pas assez dire qu'il n'est pas français : il n'est pas humain. Les grandes réussites de l'histoire des hommes sont des victoires de l'impossible sur le possible. Quand un peuple possède ces deux instruments puissants que sont la volonté et l'ambition (deux instruments qui manquent dangereusement aux pays qui se disent *satisfaits*), il veut ce qu'il peut d'abord, mais il en vient bientôt à pouvoir ce qu'il veut.

Le Cambodge est un pays riche de possibilités qui n'était pauvre jusqu'ici que de volonté. S'il n'en est encore qu'à vouloir ce qu'il peut, il le veut déjà fortement, car la nécessité est bonne conseillère. Je vous ai mis en garde, dès le début de notre entretien, contre les poncifs qui représentent le Cambodge comme produisant surtout du pittoresque. On croit en savoir assez quand on a appris par là-dessus que les Cambodgiens tissent des sampots et cisèlent des objets d'argent. Vous l'avouerez-vous ? J'en veux un peu à votre rue Catinat, dont les riches magasins ne présentent à la clientèle que cette production de luxe, dont l'économie indochinoise n'a évidemment pas à se préoccuper beaucoup. Eh bien ! sachez que dans cette « lutte pour la vie » qui du nord au sud de l'Indochine tend toutes les énergies, répondant à l'impulsion vigoureuse donnée par le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux avec un sens admirable du réel, le Cambodge n'est pas en retard. Son économie est une pièce essentielle de l'économie fédérale. Vos camions et vos centrales électriques tournent avec les graisses et les huiles de poisson du Grand Lac, où tout un peuple cambodgien s'affaire ; vous mangez, Français ou Annamites de Cochinchine, la viande de ses troupeaux et le poisson sec de ses pêcheries ; vous êtes vêtus de tissus faits avec son coton, et vous vous disputerez peut-être bientôt ses tissus de kapok. Car j'ai de bonnes raisons de croire que dans cette branche-là aussi le Cambodge jouera son rôle de ravitailleur fédéral. Allez à Phnom-penh au début du mois d'août, et vous y verrez une exposition de tissus nouveaux qui vous intéressera.

Q. — *Débordant l'artisanat et l'agriculture, l'activité économique du Cambodge, si je com-*

prends bien, se lance déjà dans la petite industrie ?

R. — ... qui sait ? peut-être, bientôt, la machinerie du haut fourneau, qui vomira sa fumée dans le ciel khmer, parasitera-t-elle la réception de vos émissions ? Ce jour-là, vous ne me demanderez plus de vous raconter, pour distraire vos auditeurs, l'histoire des Apsaras d'Angkor, ni les petits potins de la vie des danseuses cambodgiennes. Nous aimons, certes, voir les Apsaras où elles sont, dans leurs belles niches de pierre, comme nous aimons voir les gargouilles de Notre-Dame et nous reporter au temps de Quasimodo. Mais le peuple cambodgien et surtout sa magnifique jeunesse qui prend chaque jour davantage l'esprit d'équipe, a compris que la leçon d'un grand roi comme Jayavarman VII, grand bâtisseur, grand érudit et grand philanthrope qui régnait au XII^e siècle, ce n'est pas une leçon d'inertie, de beauté livresque et de dilettantisme, mais une leçon de réalisme, de fierté intelligente et de patriotisme constructeur.

Il n'est pas jusqu'aux femmes, jusqu'aux jeunes filles cambodgiennes qui ne soient troublées par l'appel du temps présent. Rien ne se fait dans le monde sans la femme, et le Cambodge ne se fera pas sans l'accord et sans le secours des nouvelles générations de lycéennes qui vont à la conquête du baccalauréat. Renversent-elles une tradition d'ignorance et d'humilité ? Certes non. Le grand roi Jayavarman VII, dont je viens de parler, épousa en secondes noces une femme réputée pour son érudition, qui fit beaucoup pour l'avancement des sciences, et à laquelle nos archéologues doivent une des plus pures inscriptions de sanscrit qui les aient documentés sur l'histoire de son temps.

Je me suis peut-être laissé entraîner trop loin par mon désir de rectifier certaines opinions erronées, mais l'occasion était tentante, et la vérité est souvent bonne à dire.

Q. — *Permettez-moi, Monsieur le Résident Supérieur, une dernière question. En quelques paroles riches de substance, vous avez éclairé d'un jour nouveau la question « Cambodge ». Il est vrai que beaucoup d'Indochinois, et de ceux-là mêmes qui se croient bien renseignés, considèrent le pays d'Angkor comme une sorte de vaste musée archéologique, et ne soupçonnent pas la vie intense qui l'anime. Mais cette vitalité, quelle méthode de gouvernement, quelles techniques administratives en ont suscité la renaissance ?*

R. — Tous les problèmes d'action sont d'abord des problèmes de gouvernement, c'est-à-dire de commandement. Le Cambodge, je l'ai dit rapidement, est en train de travailler avec ferveur à la reconstitution de son élite. Mais cette ferveur, cet élan juvénile qui le pousse vers le nouveau, il les doit à son roi, au jeune souverain à l'esprit ouvert qui, avant de monter sur le trône, fut un excellent élève de nos lycées et qui a conservé le goût du travail, une grande curiosité intellectuelle et le sens des belles initiatives. Les Saonnais ont eu l'occasion à diverses reprises d'apercevoir S. M. Norodom Sihanouk, et Sa bonne grâce est déjà populaire. Il fallut au jeune monarque un sens très fin de l'intérêt supérieur du pays pour comprendre l'idée fédérale et en pressentir les conséquences fécondes pour l'avenir du peuple cambodgien. Un pays, comme le

Cambodge, qui peut traiter à égalité dans les échanges économiques avec l'extérieur, n'a rien à redouter du fédéralisme. Le Cambodge donne autant qu'il reçoit et son économie occupe une place de choix dans le grand système indochinois.

Peut-être est-ce seulement à l'insuffisance de sa propagande qu'il doit d'être méconnu dans certains de ses caractères. Cette propagande, ce n'est pas tant à l'imprimé qu'il faut demander de la développer, qu'à des échanges personnels multipliés. Les mouvements de jeunesse ont pris un développement considérable au Cambodge ; leur succès a dépassé toutes nos prévisions. Ils n'ont pas seulement pour effet d'inculquer à la jeunes-

se khmère l'esprit d'équipe, mais d'éveiller sa curiosité pour les choses du dehors. C'était un travers du Cambodgien de considérer non pas avec mépris, mais avec indifférence tout ce qui n'est pas de chez lui. Je voudrais que les Cambodgiens voyagent de plus en plus, prennent contact au cours de randonnées méthodiquement organisées avec les populations indochinoises qui jusqu'ici leur étaient trop étrangères, et qu'à leur tour, des groupes d'artisans, de commerçants, d'intellectuels annamites viennent voir sur place ce que fait le Cambodgien, ce qu'il vaut, et apprennent à l'estimer comme il le mérite.

Sont parus aux

EDITIONS ALEXANDRE-DE-RHODES

6, Boulevard Pierre-Pasquier — HANOI

- I. — **TRADUCTION DU "KIM VÂN KIỀU"** (tome I) par NGUYỄN-VAN-VINH (Texte en Quôc-Ngu, traduction littéraire, traduction en français courant, notes et commentaires).
- II. — **"LƯỢC KHẢO VIỆT NGŨ"** (Etude sur l'Evolution de la langue annamite) par LÊ-VAN-NUU.
- III. — **LES "FABLES DE LA FONTAINE"**, texte français et traduction en Quôc-Ngu par NGUYỄN-VAN-VINH ; illustrations de MANH-QUYNH.
- IV. — **"LE PAYSAN TONKINOIS A TRAVERS LE PARLER POPULAIRE"**, par PHAM-QUYNH ; illustrations de MANH-QUYNH.
- V. — **"TRÉ CON HÁT, TRÉ CON CHƠI"** (Les enfants chantent, les enfants s'amuse), textes recueillis par NGUYỄN-VAN-VINH ; illustrations de MANH-QUYNH.

Pour paraître ultérieurement :

- I. — **TRADUCTION DU "KIM VÂN KIỀU"** (tome II).
- II. — **"CHINH PHỤ NGÂM"** (Complainte de la femme d'un guerrier), texte annamite, traduction littéraire, traduction en français courant, notes et commentaires, par BUI VAN-LANG.
- III. — **LES "CONTES DE PERRAULT"**, texte français et traduction en Quôc-Ngu, par NGUYỄN-VAN-VINH ; illustrations de MANH-QUYNH.

Dépositaire Général : **MAI-LINH, 21, Rue des Pipes — HANOI**

Ce qu'on pouvait lire dans la Presse cochinchinoise en 1895

L'éditorialiste du "Courrier de Saigon" a mal au foie.

Le spectacle de cette fin de siècle agonisant dans sa propre pourriture devient de plus en plus écœurant et quelle que soit l'indifférence qu'on attache à une aussi coupable imprévoyance, on ne peut se retenir d'un sentiment d'angoisse et de tristesse. Il faut avoir l'âme cuirassée pour envisager sans parti pris et sans défaillance aucune le scandale qui jaillit spontanément de cette société en putréfaction comme le pus qui gicle en un jet fétide à la tête de ceux qui remuent les malades couverts d'abcès.

(*Courrier de Saigon*, 14 janvier 1895.)

La querelle des commerçants non fonctionnaires et des fonctionnaires commerçants : un entrefilet vengeur.

FABRIQUE DE GOURDINS PERFECTIONNÉS.

Gourdins nouveaux modèles fabriqués spécialement pour les commerçants non fonctionnaires par un gros négociant fonctionnaire.

NOTA. — Un seul coup sur les reins suffit pour se débarrasser d'un concurrent.

Sous peu, démonstration publique.

Adresser les commandes à M. D. M..., poste restante, ou à la Douane.

(*Courrier de Saigon*, 14 janvier 1895.)

La famine à Cantho.

Trois cantons sur neuf à Cantho se plaignent en ce moment de la famine.

Le mot est dit : il y a famine à Tuan-giao, famine à Thoi-bao, famine à Dinh-hoa. C'est ce qui résulte des rapports des chefs de canton à l'Administrateur. Quel triste Têt se prépare là ! Si le fait est vrai, il serait intéressant d'en rechercher les causes économiques.

(*Courrier de Saigon*, 16 janvier 1895.)

La crise des logements.

Un de nos amis qui revient de Saigon, m'apprend que le *Comorin* et l'*Ernest-Simons* ont jeté tant de voyageurs sur les quais de Saigon qu'il n'y a plus la moindre place dans aucun hôtel ; et, voulant me donner un exemple de cet encombrement, il me raconte que M. Henry, après avoir fait de toutes les chambres des chambres à deux lits, et sur la demande de ses clients, s'est vu dans la cruelle nécessité de ne pouvoir donner un gîte à quarante voyageurs. Quelle crise favorable au bâtiment ! Heureux les propriétaires des maisons saigonnaises.

Ici, à Cantho, même insuffisance de logements. Des deux commis-greffiers, l'un a une paillette,

sous la toiture délabrée de laquelle il court vingt fois par jour le risque de quelque mortelle insolation ; l'autre s'est logé, comme il l'a pu, dans un compartiment chinois. Il se console de l'air lugubre de sa demeure en y jouant du cor de chasse. On fait ce qu'on peut.

(*Courrier de Saigon*, 21 janvier 1895.)

De curieux conscrits en 1895.

On a compté, parmi les conscrits de cette année, deux femmes, un capitaine, quatre nains et un colosse.

(*Courrier de Saigon*, 13 mars 1895.)

Les Coloniaux au sang chaud.

Nous recevons les deux lettres suivantes :

« Saigon, 3 janvier 1895.

» Mon cher Boscq,

» En présence des bruits malveillants dont vous étiez l'objet et qui pouvaient faire douter de vos intentions et de votre courage, vous nous avez demandé de témoigner que, si vous n'aviez pu donner suite plus tôt à l'affaire que vous aviez avec M. Mellet, vous n'étiez cependant disposé à vous soustraire à aucune responsabilité.

» Conformément au désir exprimé par vous, et sans préjuger sur le fond de la question qui reste entière, nous nous sommes rendus au café de la Musique, à 6 heures, c'est-à-dire à l'heure même que vous aviez fixée à M. Mellet dans la lettre adressée à son domicile le même jour à 3 h. 15.

» Nous avons attendu jusqu'à 6 h. 20 les témoins de M. Mellet. Ne les voyant pas venir et jugeant inutile de prolonger plus longtemps notre attente, nous nous sommes retirés, considérant notre mission comme terminée.

» Bonnes poignées de main.

» Signé : CAILLARD

» LAHUPPE.»

« A Messieurs CAILLARD ET LAHUPPE.

» Messieurs,

» Je vous remercie très sincèrement d'avoir bien voulu vous trouver au rendez-vous que je donnais aux témoins de M. Mellet par lettre adressée à ce dernier le 2 janvier, 3 h. 15 du soir.

» Je vous ai fait connaître les motifs qui m'ont empêché de constituer plus tôt des témoins.

» Dans tous les cas, ma lettre a été remise à 3 h. 30 au domicile de M. Mellet (Hôtel Ollivier). M. Mellet ne dit donc pas la vérité quand il vient affirmer qu'il a attendu jusqu'à 4 heures du soir. Je lui donne à ce sujet le démenti le plus formel.

» Et si je reconnais à M. Mellet un certain courage et une réelle crânerie pour avoir pro-

mené son œil poché dans tout Saigon, il me permettra cependant de lui dire qu'il eût été mieux inspiré en passant à l'hôtel Ollivier avant 4 heures.

» M. Mellet aurait trouvé ma lettre qui l'eût fixé sur mes intentions.

» Cette lettre reste entière. Et comme il n'y a pas d'heure pour les braves, je suis et me tiens à l'entière disposition dudit.

» Remerciements et sentiments dévoués.

» Signé : Boscq. »

(*Courrier de Saigon*, 7 janvier 1895.)

Boîte aux lettres.

« A Monsieur le Rédacteur en Chef
du *Courrier de Saigon*,

» Voulez-vous avoir la bonté d'insérer la lettre suivante que j'adresse à M. Mellet. C'est la dernière, croyez-le bien.

» Merci, et sentiments dévoués.

» Boscq. »

« A Monsieur Mellet,

» Il ne me plaît pas de relever les infamies que contient votre lettre insérée dans le *Mékong*. A vos insultes gratuites, je répondrai par de simples faits.

» Ma lettre du 27 janvier vous disait que mes témoins étaient constitués, qu'ils attendaient les vôtres. Pourquoi n'avez-vous pas fait insérer cette lettre !

» Comment ! Vous avouez qu'elle est insolente, et vous n'y répondez pas ?

» Je vous envoie des témoins, et vous allez criant partout que je ne veux pas me battre. Quel individu êtes-vous donc ?

» Par la voie du *Courrier*, je vous donne un démenti formel ; je vous dis que mes témoins sont constitués ; que je suis à votre entière disposition. Et vous répondez à ma lettre correcte par des infamies ? Est-ce couardise ou inconscience ?

» Je vous le répète, mes témoins sont une fois encore constitués. Désignez les vôtres, Monsieur, ou je vous tiens pour le dernier des goujats. J'ai dit.

» Boscq.

» Saigon, le 14 janvier 1895. »

(*Courrier de Saigon*, 14 janvier 1895.)

De belles étrennes pour Noël 1895.

SOCIÉTÉ

DES

GRANDS BAZARS PARISIENS

D'INDOCHINE

Paris — Saigon — Hanoi — Haiphong
12, 14, 16, rue d'Ormay.

Troisième Grande Exposition et Vente publique,
des Nouveautés parisiennes arrivées
par l'OXUS

Entrée libre.

Grande Exposition des jouets
et articles d'étrennes.

NOTA. — Tous les jouets mécaniques ou autres
ont été vérifiés par nos acheteurs à leur recep-

tion à Paris et par nous à la Colonie. Cependant, vu la fragilité de certains ou le défaut de connaissance du mécanisme, nous serions reconnaissants à notre clientèle de bien vouloir nous demander les renseignements et démonstrations que nous leur donnerons et expliquerons avec le plus grand plaisir ; mais de ne pas faire fonctionner les jouets eux-mêmes.

Dans cette Exposition, certaines pièces sont très intéressantes et seront facilement enlevées, vu leur prix avantageux. Aussi engageons-nous nos clients à arriver à temps, s'ils veulent en profiter.

PANOPLIES de soldats, sous-officiers franco-russes, marins, jardiniers.

ANIMAUX ROULANTS et sur soufflets : chevaux, moutons, chiens, chats, lapins, grandeurs et prix variés, animaux à tête branlante.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE : pistons-fanfare à 2, 3, 4, 5 notes, flûtes ocarina 4 grandeurs, accordéons ordinaires et d'artistes, boîtes et jouets à musique à 2, 3 et 4 airs, métallophones, clarinettes, trompettes en bois et fer pour tapageurs.

SCIES PARISIENNES : les succès de l'année. Les ballons grotesques, ma belle-mère, les sans-gêne, le pistolet cri-cri, la crécelle assommoir, Nini Poirot, etc... »

(*Courrier de Saigon*, 2 janvier 1895.)

A propos des télégrammes Reuter (1895..... 1943).

Il est pourtant un fait curieux, c'est qu'aucune autre nation n'est mise en jeu par *Reuter*. C'est toujours la France qui est atteinte par ces dépêches absurdes qui sont distribuées aux quatre coins du globe et reçues de tous les points. Ces erreurs pourraient être accidentelles et il se pourrait que cette façon de noircir la nation française ne soit qu'une sorte de coïncidence bizarre, et nullement intentionnelle. Mais ces faits donnent à notre confrère français, quelque raison de se refuser à admettre cette coïncidence qui est toujours au désavantage de son pays, et à croire que ces erreurs ne sont qu'innocentes. Bien des personnes impartiales, se rappelant les bruits persistants qui ont circulé au détriment de l'honnêteté et du bon caractère de nos voisins, doivent penser qu'il y a un grand fond de vérité dans les accusations portées par le *Courrier de Saigon* contre l'agence *Reuter*.

Si cela s'appelle du patriotisme, ce patriotisme doit être celui que décrit le docteur Johnson et qu'il appelle *Polissonnerie noire* !

(*Courrier de Saigon*, 2 août 1895.)

Les fêtes du 14 juillet 1895.

10 h. 30. — Grand bal officiel dans le palais des fêtes (rond-point Rigault-de-Genouilly) ; éclairage électrique, buffet tenu par M. Voisin. Le carnet de bal a été très brillamment illustré par une allégorie, due à la plume de M. Sarrazin, représentant la Cochinchine, offrant une gerbe de riz à la République, motif très réussi et qui fait honneur à son auteur.

(*Courrier de Saigon*, 14 juillet 1895.)

M^{me} Fourès et le général Coronat ont ouvert le bal. On a dansé jusqu'à 6 heures du matin. Inutile d'ajouter que là, comme partout ailleurs, membres du Comité et commissaires ont tous payé de leur personne et se sont multipliés pour tout mener à bonne fin. Le buffet, très bien installé sur trois côtés de la statue, a été très bien desservi par les soins de M. Voisin, et d'innombrables bouchons de bouteilles de champagne ont sauté au nez de l'amiral Rigault de Genouilly, impassible et remis à neuf pour la circonstance. Avec quel entrain l'on a dansé, point n'est besoin de le dire. On a seulement regretté que l'orchestre ait si longuement espacé les danses. Il est vrai d'ajouter que les musiciens étaient déjà sur pied depuis deux jours. La lumière élec-

trique a fonctionné par intermittences et bien en a pris aux organisateurs de ne pas compter exclusivement sur cet éclairage. Une quête au profit des blessés de Madagascar a été faite au cours du bal par M^{mes} Fourès, Lagarde, Sandret et M^{lle} Baudin, assistées de MM. Baudin, Agme, Colardeau et Prémont. Elle aurait été certainement plus fructueuse si on l'avait espacée davantage et renouvelée à quelque intervalle pour les nouveaux arrivants. Le Comité avait d'abord adopté l'habit noir comme tenue de rigueur ; mais il a ensuite eu la bonne idée de revenir sur sa décision et d'admettre également le smoking, plus commode sous ces climats que la gênante queue de pie.

(*Courrier de Saïgon*, 17 juillet 1895.)



La semaine DANS LE MONDE

DU 26 JUILLET AU 2 AOUT 1943

Pacifique.

Les forces aériennes nippones ont poursuivi leurs opérations offensives contre les bases avancées alliées du sud-ouest du Pacifique.

Dans l'archipel des Salomon, l'île de Rendova a été bombardée le 26 juillet. Les 25 et 27 juillet, au cours des combats aériens, 27 appareils américains ont été abattus au-dessus de l'île Bougainville, et 5 autres au-dessus de la région occidentale de la Nouvelle-Bretagne.

En Nouvelle-Géorgie, au cours d'une tentative alliée de débarquement dans le golfe de Kula, des hydravions de la Marine impériale ont sévèrement endommagé, le 23 juillet, un destroyer et un transport.

De leur côté, sur le même théâtre d'opérations, les sous-marins japonais ont coulé, le 20 juillet, un croiseur ennemi de la classe *San-Francisco* au large de l'île San Cristoval.

En Nouvelle-Guinée, de violents raids ont été effectués, le 27 juillet, contre les installations portuaires dans les baies de Nassau et de Tembut. La baie d'Orkan, dans l'île Vanganu, a été également attaquée.

Les 28 et 31 juillet enfin, l'île Murna, à l'est de la Nouvelle-Guinée, et la base alliée de Rena-Bena, en Nouvelle-Guinée, ont eu à subir également les bombardements nippons.

Russie.

La grande bataille d'été se poursuit sur le front oriental. Sans interruption, l'état-major soviétique jette ses divisions contre les positions de défense allemandes.

Le principal objectif des attaques russes continue à être la région d'Orel. Quelques gains de terrain ont été obtenus, au prix de lourdes pertes, au nord et au sud de cette ville, notamment sur la ligne de chemin de fer reliant Koursk à Orel.

Dans les autres secteurs du front, tant contre la tête de pont du Kouban que devant Léningrad, toutes les tentatives russes de percer les lignes allemandes sont restées vaines. Les combats dans ces mêmes secteurs ont déjà diminué d'intensité.

Sicile.

L'avance des troupes alliées s'est considérablement ralentie au cours de la dernière semaine, par suite de l'établissement et de la consolidation de la défense italo-allemande dans la partie nord-est de l'île.

Aucune attaque importante n'a été lancée dans la plaine de Catane où l'activité s'est réduite à des duels d'artillerie.

Des combats plus violents se sont déroulés dans les secteurs central et nord du front. Le plan allié était apparemment de déborder la ligne de défense allemande par la route côtière nord, mais toute tentative de percée a été jusqu'ici déjouée.

Le 26 juillet, les troupes américaines du général Patton, partant de Palerme, ont occupé Termini et Cefalu à 40 et 75 kilomètres à l'est de cette ville.

Le 27 juillet, dans le secteur central, les troupes canadiennes et américaines ont occupé Alimena, à 40 kilomètres au sud de Cefalu, Petralia, Pollizi, Cenerosa, Caltavuturo et Collesana, au sud de Cefalu.

Le 29 juillet, Castelbuono, à 14 kilomètres au sud-est de Cefalu, et Gangi, à 17 kilomètres à l'ouest de Nicasia, tombaient également aux mains des troupes alliées.

A la suite de ces opérations, la ligne de front s'étend sur une distance de 150 kilomètres, depuis Catane jusqu'à San Stefano, en longeant la rivière Dittaino et contournant le mont Etna.

EN FRANCE

27 juillet. — M. Lagardelle, ministre du Travail,

approuve l'institution d'une organisation professionnelle de la sécurité du Travail.

— La France prépare la réintégration, dans la vie quotidienne du pays, des prisonniers libérés. Il a été créé un centre inter-professionnel des comités de remplacement des prisonniers, organisme nouveau appelé à leur rendre de nombreux services. Le prisonnier rapatrié se trouve dorénavant réintégré dans l'activité nationale par un acte de solidarité communautaire. Toutes ces sociétés de remplacement sont composées selon le mode tripartite dicté par la Charte du Travail et l'intérêt même des prisonniers.

— L'unité d'action et l'activité des divers services sociaux, qui ont à charge les familles de prisonniers, a permis pour la région parisienne d'envoyer à la campagne plus de 1.000 enfants de prisonniers ; la moitié d'entre eux ont pu être accompagnés de leur maman ; plusieurs milliers d'invitations à la campagne sont disponibles, les départs à la campagne continueront de telle sorte qu'aucun enfant de prisonnier de la région parisienne ne reste sur place cet été.

28 juillet. — Le Maréchal affirme aujourd'hui que la France revivra, mais il ne s'agit pas pour les Français de rester à attendre. La France revivra, certes, mais les Français doivent avoir la volonté de la faire revivre. C'est de cette volonté et non de l'aide de l'étranger que viendra cette résurrection. Cette volonté doit être dépouillée de compromis. Vingt siècles de notre histoire nous ont prouvé que notre propre volonté et notre courage ont toujours aidé le destin du peuple français.

— Le président Laval, annonçant la création du Premier Régiment de France, dit notamment : « Je le salue, il porte en lui la promesse et l'espoir de notre nouvelle armée ». Ce Régiment est placé sous l'autorité directe du Chef du Gouvernement en raison de son caractère même. La nouvelle force armée gouvernementale sera composée exclusivement de volontaires.

30 juillet. — Un nouveau convoi amenant 1.000 travailleurs des stalags IX et XIII, arrive à Compiègne. A l'issue du repas qui leur est offert, le commissaire-adjoint à la Main-d'œuvre française en Allemagne déclare : « Votre présence ici est la preuve que la France et ceux qui dirigent son destin n'ont jamais oublié ceux qui se sont acquis des titres à la reconnaissance du pays ».

31 juillet. — Les autorités chargées de la jeunesse ont répondu aux besoins des étudiants coloniaux en leur fournissant une aide aussi bien matérielle qu'intellectuelle. C'est ainsi qu'ont été créés dans les grands centres de France, à Paris, à Marseille, à Lyon, à Montpellier, des foyers universitaires. C'est celui de Montpellier qui est le plus important, étant donné que cette ville est l'une de celles qui comptent le plus d'étudiants d'outre-mer. Dans ce foyer, où les étudiants coloniaux retrouvent un peu l'atmosphère de leur pays natal, ont lieu chaque semaine des grandes conférences : littérature, droit, philosophie, art.

Le Gouvernement s'est en outre préoccupé de leur nourriture et des prêts d'honneur leur sont consentis. Dans le même esprit de sollicitude, des crédits leur ont été accordés pour l'achat des livres nécessaires.

Ainsi, la France cherche, dans la mesure du possible, à atténuer la souffrance de ses enfants d'outre-mer retenus loin de leur pays et des leurs. Par la création des foyers, elle leur a permis de retrouver une seconde famille et les étudiants de l'Indochine, des Antilles, de la Martinique, de l'Afrique, vivant côte à côte, apprennent à mieux se connaître et à s'estimer. Montpellier, terre métropolitaine, est devenue une parcelle des terres de l'Empire.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Trois ans de Révolution Nationale en Indochine.

En trois ans, l'œuvre accomplie porte désormais témoignage. Et pour commencer en matière locale, un état stable est né de la synthèse de deux sages et de deux traditions, l'occidentale et l'orientale. Ce ne sera pas un des moindres mérites de l'Amiral d'avoir le premier comme homme de gouvernement affirmé la parenté évidente de nombreuses maximes confucéennes avec nos plus vieilles règles morales.

Respect absolu envers la culture des divers peuples de la Fédération indochinoise, elle-même dégagée des limbes administratifs et devenue une réalité. De là ont découlé les grandes réformes de structure : réformes communales soustrayant au caprice du sort la désignation des représentants communaux et restituant aux notables une indiscutable autorité.

Simultanément réforme et aménagement des Assemblées, non plus élues mais désignées parmi les plus dignes.

A l'organisation nouvelle correspondaient des méthodes nouvelles ; l'Amiral les a souvent exprimées en formules brèves mais péremptoires : pas de « colonisation à coup de bordereaux ». « L'Administration est faite pour le public et non le public pour l'Administration ». « Les services divers ne sont pas des rivaux, mais des membres d'un même organisme ».

Un terme résumera l'effort héroïque réalisé : l'autarcie. Cette autarcie sous l'égide de l'intelligence et du bien public et qui nous a fourni du mazout pour nos moteurs, de l'huile pour des millions et des millions de petites lampes qui éclairent la paillote des humbles. Autarcie à laquelle nous devons un renouveau de la prospection minière.

(IMPARTIAL du 21 juillet 1943.)

Contre toute attente, l'Indochine, habituée depuis toujours à se procurer à l'extérieur presque tous les produits fabriqués, tirait de son propre fonds, du travail et de l'intelligence de sa population, la plupart de ceux qui lui étaient nécessaires pour maintenir son standing et son activité économique.

On ne saurait oublier que c'est l'Amiral Decoux qui a donné l'impulsion qui a fait comprendre à tous que les malheurs de la Patrie ne devaient pas être un facteur de stagnation mais au contraire tendre les énergies.

Sa présence continue sur les chantiers, dans tous les endroits où on faisait quelque chose, a été un puissant facteur de rapidité et d'efficacité.

Rendre hommage aux services rendus à la France et à l'Indochine par l'Amiral Decoux n'est cependant pas suffisant. Ce qu'il faut encore, c'est l'assurer de notre dévouement et de notre confiance.

Nous croyons être l'interprète de tous les Français et de tous les Indochinois, en affirmant que l'Indochine entière est derrière lui, quoi qu'il arrive.

(OPINION du 22 juillet 1943.)

Dans un remarquable article, Radio-Bulletin du Cambodge souligne la haute signification de cet anniversaire, symboliquement choisi par S. M. Bao-Dai pour conférer au Chef de la Fédération l'exceptionnelle dignité princière qui est désormais sienne :

En Indochine aussi, ce fut juin 1940... En Indochine aussi, les tentations de l'aventure, les maléfices de la déraison, les profits du désordre s'offrent aux hommes qui ont perdu le contrôle d'eux-mêmes. La dissidence, cette fuite devant le malheur des autres et l'indiscipline, cette arme des vaniteux, déferont-elles la belle cohésion qui a réussi ce tour de force de solidariser dans un même destin des pays aussi contrastés que l'Annam et le Laos, que la Cochinchine et le Cambodge ? Les fruits de près de cent ans de paix raisonnable et active, cette durable vic-

toire de l'ordre sur le désordre, seront-ils confisqués par ce diviseur d'âmes que fut l'incapable de Gaulle ?

La volonté du Maréchal est que l'Indochine reste semblable à elle-même. Cette volonté triomphe. Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux accepte de prendre cette lourde responsabilité ; maintenir l'ordre, maintenir la fidélité, maintenir l'Indochine dans le droit chemin de l'Empire, maintenir dans ce poste avancé de l'Occident le prestige de la chose France.

Il y a des historiens qui pensent que la France s'est faite d'elle-même, et que ses quarante rois n'y furent pour rien. Il y a, aussi, des libéraux qui pensent que les effets et les causes s'enchaînent d'eux-mêmes, et que personne ne peut rien sur rien. C'est ce dilettantisme de l'action qui a failli perdre la France. C'est la confiance restaurée dans la valeur des Chefs qui la sauvera.

En trois ans, au milieu des bourrasques, contre des dangers multiformes, une Indochine française a continué à vivre, a continué à aller de l'avant. Elle a suivi le chef, seul responsable s'il eût échoué, seul responsable aussi d'une magnifique réussite qui fera parler un jour non plus de l'Indochine des Amiraux, mais de l'Indochine de l'Amiral, Prince de la Cour d'Annam et Protecteur de l'Empire.

RADIO-BULLETIN du 24 juillet 1943.)

Au seuil de 1943, une conscience indochinoise, née des temps difficiles que nous traversons s'est installée dans l'ordre des faits. Cette conscience nouvelle, nous en constatons la réalité à de multiples signes. Le plus évident est son « unité ».

Jamais encore la signification de la cohésion fédérale n'était apparue avec une telle netteté, une telle force aussi. Les peuples dont l'Association représente cette force, vivent, pensent, progressent suivant des principes modernes d'évolution, mais en conservant leur particularisme, leurs institutions spécifiques. La communauté d'intérêt — ce dernier mot est pris ici dans son sens le plus large, — a créé, depuis trois ans, entre les pays de la Fédération, des rapports d'ordre politique, économique et social si intimes que l'on a pu écrire — un écrivain annamite — que l'Indochine abordait, pour la première fois, « une politique de conscience ».

Le mérite de l'Amiral Decoux est immense non pas seulement parce qu'il bâtit pour demain, comme Lyautey en 1914-1918 au Maroc, mais surtout parce que dans la discipline sociale rénovée il a su révéler les peuples à eux-mêmes et créer à travers le particularisme de chacun un lien permanent qui est la notion exacte des réalités sans laquelle il n'est pas d'entreprise viable et que nous avons, à divers moments, appelé la conscience indochinoise.

Parmi les titres qui donnent à l'Amiral le droit à la reconnaissance du pays, il n'en est pas qui surpasse, en valeur morale et politique comme en importance matérielle, cette création.

(VOLONTE INDOCHINOISE du 26 juillet 1943.)

Et ceci nous remémore cette parole de F. D. A. dans l'Action du 29 juillet :

Un pays qui produit en un demi-siècle des Marchand, des Mangin, des Foch, des Gallieni, des Lyautey et des Pétain, a devant lui un avenir dont il n'a pas le droit de douter.

Artisanat et Industrie.

Deux aspects de l'œuvre accomplie, et la récente promotion de l'Inspecteur général Guillanton vient de sanctionner à juste titre un remarquable effort :

Toute une économie nouvelle était à créer. C'était surtout l'œuvre de l'Inspecteur général Guillanton qui a réussi à donner aux multiples problèmes posés par les circonstances, des solutions adaptées, puisqu'elles ont permis au pays de maintenir son potentiel et son rythme de vie avec le minimum de privations.

(FRANCE-ANNAM du 22 juillet 1943.)

M. Guillanton, en tant qu'Inspecteur général des Mines et de l'Industrie, est à la tête de ce vaste mouvement qu'on appelle, bien à tort, d'ailleurs, l'industrialisation de l'Indochine. Derrière lui, et sous son contrôle, il y a les ingénieurs, les techniciens du Service des Mines et de l'Industrie, il y a aussi les chefs d'entreprises, les ingénieurs, les chefs d'atelier, les nombreux techniciens des affaires privées. Toute une catégorie d'hommes, en somme, qui, chacun dans sa spécialité, s'efforcent d'empêcher le brave public de s'apercevoir qu'il y a une guerre.

(OPINION du 21 juillet 1943.)

L'exposition de tissage et de teinture de Vientiane.

Il s'agit de :

- 1° Faire connaître les meilleurs artisans ;
- 2° Sélectionner les modèles à diffuser en vue d'améliorer la qualité et la présentation des produits de fabrication locale ;
- 3° Généraliser l'emploi des teintures végétales et recenser les produits tinctoriaux locaux en vue de perfectionner la préparation des teintures.

Il faut noter que ce recensement des produits tinc-

toriaux pourrait être la base de départ d'une industrie locale susceptible de trouver un débouché dans les autres pays de l'Union.

En temps normal, il était déjà fort regrettable de constater l'abandon par les tisserandes laotiennes des teintures végétales du pays au profit de teintures chimiques achetées au rabais et mal fixées. Mais à l'heure actuelle où ces produits même ne parviennent plus le retour aux teintures traditionnelles s'impose. Ce ne sont pas les variétés qui manquent au Laos.

Le perfectionnement des modes de tissage ne présente pas un moindre intérêt en une période où les tissus manquent, où les transports fonctionnent mal, où de plus en plus il faut vivre avec ce que l'on produit sur place. Le goût des tisserandes laotiennes est bien connu, la beauté des couleurs et des dessins de leurs jupes et de leurs écharpes est réputée. Il importe plutôt d'améliorer la régularité du tissage et de développer la fabrication de nouveaux tissus répondant à l'usage courant.

L'appel de l'Administration a été entendu. Une quantité importante d'articles a été envoyée par toutes les provinces, et parmi eux les pièces intéressantes ne manquent pas.

(NOUVEAU LAOS du 15 juillet 1943.)



Du 26 juillet au 2 août 1943.

Messages de félicitations.

Dalat. — Des messages de félicitations ont été adressés à l'Amiral Decoux, à l'occasion de son investiture à la dignité de Prince de la Cour d'Annam et Protecteur de l'Empire, par l'Amiral Platon, secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, par S. M. Norodom Sihanouk, roi du Cambodge, le Gouvernement cambodgien, le Résident Supérieur au Tonkin, l'Administrateur en Chef du Territoire de Kouang-tchéou-wan, les Chambres des Représentants du Peuple de l'Annam et du Tonkin, le Conseil Colonial de Cochinchine, et la Légion de Cochinchine.

Raids d'avions étrangers.

Hanoi, 27 juillet. — Au cours de la matinée du 27 juillet, des avions sino-américains ont survolé le territoire du Tonkin et ont mitraillé diverses localités du delta : 5 tués et une dizaine de blessés dans la population indochinoise.

A l'Ecole Supérieure des Cadres de Jeunesse.

Phan-thiêt, 20 juillet. — Le baptême du 8^e stage de l'E. S. C. J. I. C. a eu lieu le 20 juillet 1943, à Phan-thiêt, en présence des personnalités sympathisantes de la ville et des inspecteurs et mandarins de l'Enseignement venus de tous les coins de l'Indochine.

Ce stage, après la représentation de quelques saynètes évoquant l'évolution du problème des Cadres et de l'esprit fédéral, a pris le nom de « Promotion Laos ».

C'est, en effet, lui qui, pour la première fois, a compté dans ses rangs un nombre important de Laotiens. Les quatre autres pays de l'Union ont voulu marquer la sympathie avec laquelle ils recevaient ce nouveau camarade.

Ces vingt Laotiens ont à peine terminé leur mois de stage qu'ils sont remplacés, pour le suivant, par une quinzaine de leurs compatriotes.

Le mouvement « Jeunesse d'Empire français » a fait un pas de plus, enregistré un succès de plus.

Arrivée de M. le Gouverneur Général à Hanoi.

Hanoi, 28 juillet. — L'Amiral et M^{me} Jean Decoux, accompagnés de M. Aurillac, directeur du Cabinet,

sont arrivés à Hanoi, dans la matinée, par train spécial. Le Chef de la Fédération a été salué à sa descente de train par M. le Résident Supérieur au Tonkin, le général Aymé, S. E. Hoang-trong-Phu et les principales notabilités de la ville.

Visite de l'Amiral Decoux.

Hanoi, 29 juillet. — L'Amiral s'est rendu en fin de l'après-midi à la Cité Universitaire, où il a examiné les travaux d'achèvement de la Cité.

Il a visité ensuite, au musée Louis-Finot, le musée historique en cours d'extension et s'est arrêté, avant de regagner le Palais Puginier, à la Bibliothèque Pierre-Pasquier pour en examiner les travaux d'agrandissement.

Le commandant Ducoroy au Cambodge.

Pursat, 30 juillet. — Le commandant Ducoroy a inspecté les formations de Jeunesse de la province.

Phnom-penh, 31 juillet. — Le commandant Ducoroy a visité à Chruï Cahngear le Camp de formation de Jeunesse féminine du Cambodge.

Il assiste ensuite aux côtés de S. M. Sihanouk et du Résident Supérieur Gautier à la première réunion des championnats de natation d'Indochine.

L'Amiral Decoux et le Résident Supérieur Haelewyn à Haiphong.

Haiphong, 31 juillet. — L'Amiral, accompagné du Résident Supérieur Haelewyn, a passé les journées du 30 et du 31 juillet à Haiphong et à Hongay, apportant aux populations éprouvées le réconfort de la sollicitude gouvernementale.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Pierre, fils de M. Henri BORGET et de M^{me}, née Louise Tarpin (27 juillet 1943).

Jean, Marie Nikita, fils de M. Raymond MONNET et de M^{me}, née Alexandra Sokolaky (28 juillet 1943).

Alain, Jean, fils de M. Louis Lucas et de M^{me}, née Blanche Le Bihan (29 juillet 1943).

COCHINCHINE

Gérard, Luc, Charles, Philippe, fils de M. et de M^{me} MONTAIGNE (juillet 1943).
 Marcelle, Claude, fille de M. et de M^{me} BILLERD (juillet 1943).

CAMBODGE

Bilkis, fille de M. et de M^{me} DAUBHAI ABASSALY (19 juillet 1943).

MARIAGES.

TONKIN

M. Gaston AUTRUSSEAU avec M^{lle} Anthelmine LÉAUBIE (27 juillet 1943).
 M. BATHY avec M^{lle} NGUYEN-THI-HUONG (26 juillet 1943).

DÉCÈS.

ANNAM

NGUYEN-EC (27 juillet 1943).

TONKIN

Pierre, Jean, Paul, fils de M. et de M^{me} François BERRENS (26 juillet 1943).
 M. PIERROT (26 juillet 1943).
 M. Victor VEGLIA (13 juillet 1943).
 M. TRAN-QUANG-CAN (28 juillet 1943).
 Christian, fils de M. et de M^{me} RUBBE (30 juillet 1943).
 M. PHAM-HO (30 juillet 1943).
 M. Jean Pierre, fils de M. FRACHISSE (30 juillet 1943).

COCHINCHINE

M. Fernand FAREZ (21 juillet 1943).
 M. Rémy GRESSIER (22 juillet 1943).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ J..., Dalat. — Le croiriez-vous, cher lecteur, nous sommes de votre avis, mais il ne faut pas le dire. D'autre part, nous transmettons à J. R. vos félicitons. Nous attacher ce collaborateur, mais il fait déjà partie de notre équipe, et vous avez pu lire dans la revue plusieurs articles de lui dont l'un sur le théâtre laotien (ou lao). Et pour vous conduire au bout de vos étonnements, il est fonctionnaire.

Et mon Dieu, puisque « celui qui répond aux lecteurs » a pris la plume, il vous confiera qu'il a trouvé le « bungalow idéal ».

C'était à 100 kilomètres de Thakhek. La Ford essoufflée, dans un dernier effort avant la panne, nous avait conduit dans la nuit jusqu'à ce village perdu. Après avoir trouvé non sans peine, M. le Chef du village, celui-ci nous conduisit jusqu'à la sala. C'était une immense maison de bois sur pilotis. Un bon tiers du plancher manquait, ce dont nous nous sommes rapidement aperçus en passant au travers.

Peut-être, la séparation des pièces d'accueil et des chambres à coucher était moins complète que ne le souhaite J. R. car ladite sala ne comportait qu'une pièce immense.

En levant les yeux, le regard se perdait vers une charpente compliquée, à laquelle pendaient les chauves-souris, et vers le ciel étoilé, car un bon tiers du toit avait été porté disparu.

On ne pouvait souhaiter silence plus complet, mais avec agrément imprévu, et non demandé par J. R., le chant assourdi d'un khène joué dans quelque maison du village.

Les nouveaux arrivants furent plus discrets que ceux décrits dans l'article de notre ami.

Le lendemain, nous avons découvert, en effet, des compagnons de voyage arrivés dans la nuit : un bonze à tête rasée et son bonzillon. Celui-ci — est-ce conforme aux traditions ? — portait un baret basque.

Tandis que nous soufflions à travers une tuyauterie engorgée, en buvant plus d'essence (oui, de l'essence) qu'il ne convient, une théorie de vieilles dévotes et de jolies filles venaient lui apporter le riz, le poisson et la chique de bétel sur un plateau. Le saint homme nous regardait d'un air dédaigneux et ne sortit de son calme qu'en voyant dégonfler notre matelas pneumatique, il en fut telle-

ment étonné qu'il s'en souviendra certainement dans sa prochaine incarnation ou plus pratique, peut-être prévoiera-t-il cet accessoire dans l'équipement du parfait bonze itinérant...

Ah, oui ! c'était bien le bungalow idéal...

~ N. H. D..., Nam-dinh. — Diverses maisons de meubles du boulevard Barbès, à Paris, ont assuré leur succès par la vente à crédit. Nous ne désirons pas suivre cet exemple. Alors vous voudrez bien nous pardonner, cher lecteur, si nous attendons pour vous abonner d'avoir reçu un mandat complémentaire. Que voulez-vous, notre administrateur a des idées orthodoxes en économie politique, et tous les bons auteurs manifestent leur inquiétude devant l'inflation de crédit.



HAUTE RÉGION

Nous apprenons que vient de paraître en librairie (I. D. E. O., 5 piastres le volume) une nouvelle édition du 2^e prix littéraire de l'Indochine, Haute Région, 36 images instantanées, par M. Cresson ; la première en est entièrement épuisée.

Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensons de cet ouvrage dont des extraits ont été publiés dans notre numéro 126.

La seconde édition comporte « quelques images nouvelles » qui augmentent le texte primitif d'un quart environ, dans le même style si évocateur des pays et des races colorées de la Haute Région tonkinoise.

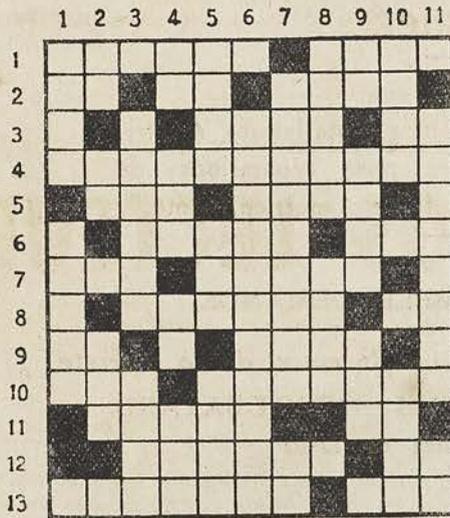
Nous en recommandons vivement la lecture à tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Indochine.

L'I. D. E. O. prépare actuellement de ce livre une très belle édition de bibliophile à 32 piastres, réimposée sur papier spécial à la forme fabriqué par des artisans annamites du village du Papier et limité à 50 exemplaires seulement. On souscrit dès maintenant à l'I. D. E. O. à ces exemplaires de haut luxe qui feront date dans l'histoire de l'art du livre indochinois et qui sont une nouvelle preuve de la vitalité autarcique de l'Indochine.

MOTS CROISÉS N° 123

Horizontalement.

1. — Horrible à supporter — Cryptogame.
2. — Exhortation — Adverbe — Ce que prit Alfred.
3. — Fabrique des fromages de Hollande — Pronom.
4. — Chef-lieu de canton, le plus peuplé de son département.
5. — Courte folie — Treize à table.



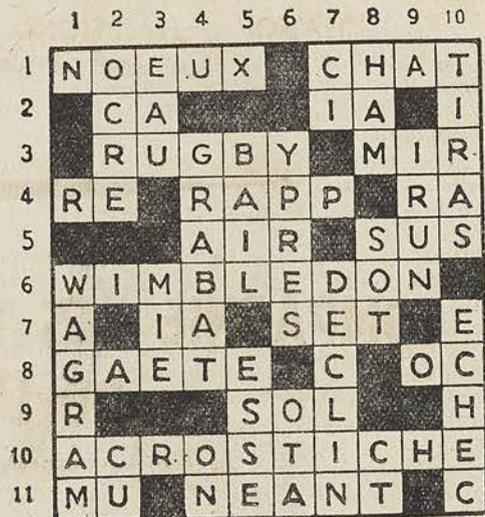
6. — Partie d'armure — Fait tort.
7. — Grimpeur — Philosophe français né à Sorèze.
8. — Va jusqu'à fleur d'eau — Vagues personnes.
9. — Signe d'une compagnie de transports — Commence le bref récit d'un conquérant.
10. — Indique le point de départ d'une période historique — N'est pas au grand air.
11. — Vit au grand air — Préfixe.
12. — Commune non chef-lieu, la plus peuplée de son département — Se trouve dans le sous-titre de la Servitude Volontaire.
13. — Servent aux chasseurs — Banal.

Verticalement.

1. — Préposition — Exotique indésirable.

2. — Des alphabets sanscrit, arabe et turc — Début de rire ou de pleurs — Sans eau.
3. — Chef-lieu de canton, le plus peuplé de son département — Ile où le nombre de suicides fut considérable.
4. — Marque l'affirmation dans une certaine langue — Partie d'une poulie — Chef-lieu de canton, le plus peuplé de son département — Début de règlement.
5. — Pièce d'ameublement — Titre d'un écrivain du XIX^e siècle — Prison.
6. — Chef-lieu de canton, le plus peuplé de son département.
7. — Chef-lieu de canton, le plus peuplé de son département — En matière de.
8. — Ombellifère — Fabrique des instruments de précision.
9. — Conjonction — Grand centre minier — Siège d'un concours célèbre.
10. — Signe d'affection — Nourrit Rome pendant huit jours.
11. — Chef-lieu de canton, le plus peuplé de son département — Vient de paraître.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 122



SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

Toutes les applications de l'électricité :

**ÉCLAIRAGE — CHAUFFAGE — VENTILATION
FORCE MOTRICE**

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD
et dans les principaux centres du Delta.

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

Société Anonyme au Capital de 95.000.000 de francs

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques.

VENTILATEURS PORTATIFS ET DE PLAFOND
MOTEURS ET DYNAMOS POUR TOUS USAGES

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs.
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.



Souscrivez avec

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50%

BONS A UN AN

émis à 97\$50
remboursables
au pair à un an de date

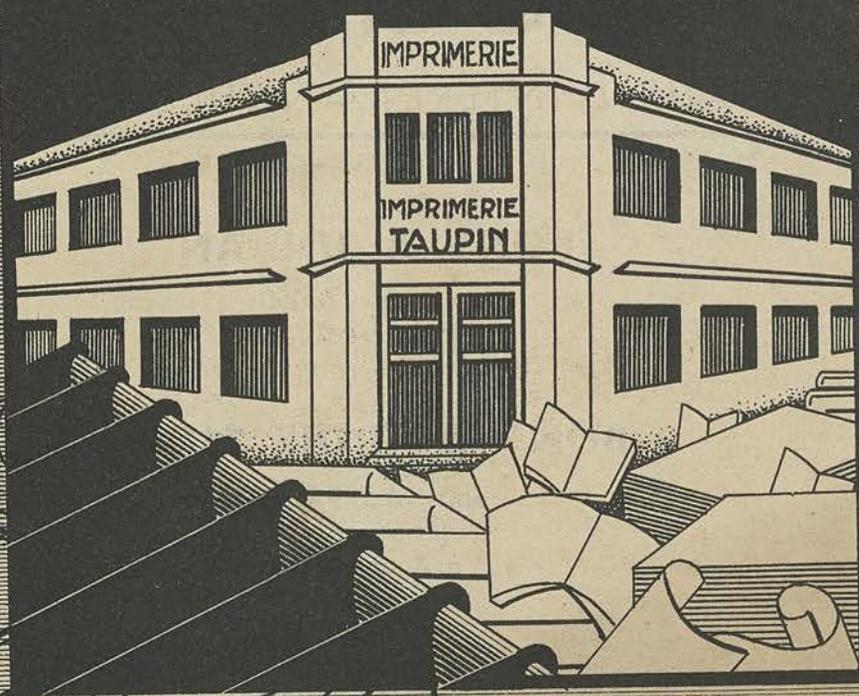
BONS A TROIS MOIS

émis à 99\$50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100\$60	à SIX MOIS	de date
à 101\$20	à NEUF MOIS	de date
à 102\$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres.

IMPRIMERIE TAUPIN & C^{IE}



870-12. Rue d'Orléans - Nancy
Téléphone : 147 - 148